

4.1 / ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4.1.1 BILAN CONSOLIDÉ

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/17	31/12/16
Actifs incorporels		217 230	215 708
Écarts d'acquisition	1	155 082	156 214
Autres immobilisations incorporelles	2	62 148	59 494
Placements des activités d'assurance	3	2 876 380	2 751 091
Immobilier de placement	3	288	787
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 852	2 740
Titres disponibles à la vente	3	2 743 385	2 593 953
Titres de transaction	3	30 111	69 696
Dérivés	3	9 383	2 975
Prêts et créances	3	91 361	80 940
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	4	2 523 549	2 481 525
Investissements dans les entreprises associées	5	15 780	13 411
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	16	405 178	341 347
Autres actifs		920 776	926 344
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	54 679	57 484
Frais d'acquisition reportés	8	43 903	46 393
Impôts différés actifs	18	79 516	71 973
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	494 839	528 273
Créances clients sur autres activités	8	47 640	14 849
Créance d'impôt exigible	8	60 286	69 126
Autres créances	8	139 913	138 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	264 325	332 071
TOTAL ACTIF		7 223 218	7 061 497

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/17	31/12/16
Capitaux propres du Groupe		1 802 621	1 755 177
Capital	10	314 496	314 496
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420
Report à nouveau		518 361	501 734
Autres éléments du résultat global		76 131	86 996
Résultat net consolidé de l'exercice		83 213	41 531
Participations ne donnant pas le contrôle		160	5 490
Capitaux propres totaux		1 802 781	1 760 667
Provisions pour risques et charges	13	121 716	151 074
Dettes de financement	15	388 234	390 044
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	16	1 682 258	1 678 249
Ressources des activités du secteur bancaire	17	2 527 716	2 409 691
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	17	568 711	452 144
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	17	322 064	366 363
Dettes financières représentées par des titres	17	1 636 941	1 591 184
Autres passifs		700 513	671 772
Impôts différés passifs	18	113 595	104 500
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	19	204 730	191 911
Dettes d'impôts exigibles	20	76 996	110 847
Dérivés	20	267	7 508
Autres dettes	20	304 925	257 006
TOTAL PASSIF		7 223 218	7 061 497

4.

4.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/17	31/12/16
<i>Primes brutes émises</i>		1 219 612	1 202 440
<i>Ristournes de primes</i>		- 98 954	- 92 876
<i>Variation des primes non acquises</i>		- 10 961	5 576
Primes brutes acquises	21	1 109 697	1 115 140
<i>Accessoires de primes</i>		128 914	128 795
<i>Produits nets des activités bancaires</i>		72 043	70 619
<i>Produits des autres activités</i>		44 279	96 743
Autres revenus	21	245 236	296 157
Chiffre d'affaires		1 354 933	1 411 297
Charges des prestations des contrats	22	- 570 863	- 705 655
<i>Frais d'acquisition des contrats</i>	23	- 262 607	- 255 289
<i>Frais d'administration</i>	23	- 253 532	- 275 095
<i>Autres charges de l'activité assurance</i>	23	- 70 816	- 83 004
<i>Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque</i>	23/24	- 13 779	- 13 193
<i>Charges des autres activités</i>	23	- 53 130	- 44 379
Charges d'exploitation	23	- 653 864	- 670 960
Coût du risque	24	- 4 483	- 4 222
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE		125 723	30 460
Résultat des cessions en réassurance	25	- 25 970	- 17 599
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE		99 753	12 861
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	26	55 281	48 032
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		155 034	60 893
Autres produits et charges opérationnels	27	- 589	53 496
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		154 445	114 389
Charges de financement		- 18 109	- 18 373
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	28	2 369	- 5 838
Impôts sur les résultats	29	- 55 651	- 48 124
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		83 054	42 054
Participations ne donnant pas le contrôle		159	- 523
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		83 213	41 531
Résultat par action (en €)	31	0,53	0,26
Résultat dilué par action (en €)	31	0,53	0,26

Le Groupe a fait évoluer la structure de présentation du compte de résultat consolidé afin d'apporter davantage de cohérence entre les états financiers et les agrégats publiés et commentés dans les communications financières.

- 1 Réorganisation des informations relatives à la **composition du chiffre d'affaires**
- 2 Suppression des soldes intermédiaires qui ne sont pas commentés dans les communications financières
- 3 Ajout de **soldes intermédiaires** facilitant la **compréhension du calcul du ratio de coûts** (IAP)
- 4 et qui sont **commentés dans les communications financières** (rapport de gestion, présentations)

Ancienne présentation

Référence	(en milliers d'euros)	31/12/16
ix = iv + viii	Chiffre d'affaires	1 411 297
i	Primes brutes émises	1 202 440
ii	Ristournes de primes	- 92 876
iii	Variation des primes non acquises	5 576
iv = i + ii + iii	Primes brutes acquises	1 115 140
v	Accessoires de primes	128 795
vi	Produits nets des activités bancaires	70 619
xvii	Coût du risque	- 4 222
vii	Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	96 743
xxi	Produits des placements nets de charges de gestion	46 927
xxii	Plus et moins-values de cession des placements	1 105
xxiii = xxi + xxii	Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	48 032
ix + xvii + xxiii	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 455 107
x	Charges des prestations des contrats	- 705 655
xiv	Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 193
xv	Charges des autres activités	- 44 379
xxv'	Produits des cessions en réassurance	239 940
xxv''	Charges des cessions en réassurance	- 257 539
xxix = xxv' + xxv''	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 17 599
xi	Frais d'acquisition des contrats	- 255 289
xii	Frais d'administration	- 275 095
xiii	Autres charges opérationnelles courantes	- 83 004
x + xiv + xv + xix + xi + xii + xiii	TOTAL PRODUITS ET CHARGES COURANTS	- 1 394 214
xxiv	Résultat opérationnel courant	60 893
xxv'	Autres charges opérationnelles	- 54 945
xxv''	Autres produits opérationnels	108 441
xxvi = xxiv + xxv	Résultat opérationnel	114 389
xxviii	Charges de financement	- 18 373
xxviii	Quote-part dans les résultats des entreprises associées	- 5 838
xxix	Impôts sur les résultats	- 48 124
xxvi + xxviii + xxviii + xxix	Résultat net des activités poursuivies	42 054
	Résultat net des activités abandonnées	0
xxx = xxvi + xxviii + xxviii + xxix	Résultat net de l'ensemble consolidé	42 054
xxxi	Participations ne donnant pas le contrôle	- 523
xxxi	Résultat net (part du groupe)	41 531

Nouvelle présentation

Référence	(en milliers d'euros)	31/12/16
i	Primes brutes émises	1 202 440
ii	Ristournes de primes	- 92 876
iii	Variation des provisions pour primes non acquises	5 576
iv = i + ii + iii	Primes brutes acquises	1 115 140
v	Accessoires de primes	128 795
vi	Produits nets des activités bancaires	70 619
vii	Produits des autres activités	96 743
viii = v + vi + vii	Autres revenus	296 157
ix = iv + viii	Chiffre d'affaires	1 411 297
x	Charges des prestations des contrats	- 705 655
xi	Frais d'acquisition des contrats	- 255 289
xii	Frais d'administration	- 275 095
xiii	Autres charges des activités d'assurance	- 83 004
xiv	Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 193
xv	Charges des autres activités	- 44 379
xvi = xi + xii + xiii + xiv + xv	Charges d'exploitation	- 670 960
xvii	Coût du risque	- 4 222
xxviii = ix + x + xvi + xvii	RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE	30 460
xxix = xix' + xix''	Résultat des cessions en réassurance	- 17 599
xx = xxviii + xxix	RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE	12 861
xxi	Produits des placements nets de charges de gestion	46 927
xxii	Plus et moins-values de cession des placements	1 105
xxiii = xxi + xxii	Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	48 032
xxiv	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	60 893
xxv' + xxv''	Autres produits et charges opérationnels	53 496
xxvi = xxiv + xxv	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	114 389
xxviii	Charges de financement	- 18 373
xxviii	Quote-part dans les résultats des entreprises associées	- 5 838
xxix	Impôts sur les résultats	- 48 124
xxx = xxvi + xxviii + xxviii + xxix	RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	42 054
xxxi	Participations ne donnant pas le contrôle	- 523
xxxii	RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	41 531
xxxi	Résultat par action (en €)	0,26
xxxi	Résultat dilué par action (en €)	0,26

2

1

3

4

4.

Description détaillée des modifications apportées

Les références aux lignes, agrégats et soldes intermédiaires cités sont illustrées dans les figures 1 et 2 ci-après (par exemple, l'agrégat est référencé [ix]).

- ◆ L'agrégat « Chiffre d'affaires » [ix] a été réorganisé afin de regrouper les sous-totaux concernés (« Primes brutes acquises » [iv], « Autres revenus » [viii]) et de manière également à ce que le sous-total présenté corresponde à la somme des lignes situées avant celui-ci **1** ; les composantes « Accessoires de primes », « Produits nets des activités bancaires » et « Produits des autres activités », forment un nouvel agrégat intitulé « Autres revenus » [viii] **3**.
- ◆ La ligne « Coût du risque » [xvii], qui n'entre pas dans le calcul du chiffre d'affaires, est décalée plus bas dans le compte de résultat **1**.
- ◆ La ligne « Chiffre d'affaires ou produits des autres activités » [vii] est renommée « Produits des autres activités » [vii] **1**.
- ◆ L'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement » [xxiii] et les deux composantes qui entrent dans son calcul (« Produits des placements nets de charges de gestion » [xxi] et « Plus et moins-values de cession des placements » [xxii]) sont décalés plus bas dans le compte de résultat **4**.
- ◆ Les soldes intermédiaires intitulés « Total des produits des activités ordinaires » et « Total des produits et charges courants » n'étant pas commentés dans les communications financières du Groupe ne sont plus affichés **2**.

- ◆ L'agrégat « Charges ou produits nets des cessions en réassurance » [xix] est décalé plus bas dans le compte de résultat et est renommé « Résultat des cessions en réassurance » [xix] **4** ; les deux composantes entrant dans son calcul (« Produits des cessions en réassurance » [xix'] et « Charges des cessions en réassurance » [xix'']) sont détaillées dans une note aux comptes et ne sont plus affichées dans le compte de résultat.
- ◆ La présentation des charges est remaniée **3** :
 - les composantes « Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque » [xiv] et « Charges des autres activités » [xv] sont décalées vers le bas ;
 - les composantes « Frais d'acquisition des contrats » [xi], « Frais d'administration » [xii] et « Autres charges opérationnelles courantes » [xiii] sont décalées vers le haut ; la ligne « Autres charges opérationnelles courantes » [xiii] est renommée « Autres charges des activités d'assurance » [xiii] ;
 - l'ensemble de ces composantes, qui entrent dans le calcul du ratio de coûts, forment un nouvel agrégat intitulé « Charges d'exploitation » [xvi].
- ◆ Les soldes intermédiaires « Résultat technique avant réassurance » [xxviii] et « Résultat technique après réassurance » [xx] qui sont commentés dans les communications financières du Groupe sont ajoutés au compte de résultat **4**.

La figure ci-après présente le compte de résultat 2016 de Coface selon la nouvelle structure adoptée à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Figure 1. Nouvelle présentation du compte de résultat de Coface

Référence	(en milliers d'euros)	31/12/16
i	Primes brutes émises	1 202 440
ii	Ristournes de primes	- 92 876
iii	Variation des provisions pour primes non acquises	5 576
iv = i + ii + iii	Primes brutes acquises	1 115 140
v	Accessoires de primes	128 795
vi	Produits nets des activités bancaires	70 619
vii	Produits des autres activités	96 743
viii = v + vi + vii	Autres revenus	296 157
ix = iv + viii	Chiffre d'affaires	1 411 297
x	Charges des prestations des contrats	- 705 655
xi	Frais d'acquisition des contrats	- 255 289
xii	Frais d'administration	- 275 095
xiii	Autres charges des activités d'assurance	- 83 004
xiv	Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 193
xv	Charges des autres activités	- 44 379
xvi = xi + xii + xiii + xiv + xv	Charges d'exploitation	- 670 960
xvii	Coût du risque	- 4 222
XVIII = IX + X + XVI + XVII	RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE	30 460
xix = xix' + xix''	Résultat des cessions en réassurance	- 17 599
XX = XVIII + XIX	RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE	12 861
xxi	Produits des placements nets de charges de gestion	46 927
xxii	Plus et moins-values de cession des placements	1 105
xxiii = xxi + xxii	Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	48 032
XXIV	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	60 893
xxv = xxv' + xxv''	Autres produits et charges opérationnels	53 496
XXVI = XXIV + XXV	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	114 389
xxvii	Charges de financement	- 18 373
xxviii	Quote-part dans les résultats des entreprises associées	- 5 838
xxix	Impôts sur les résultats	- 48 124
XXX = XXVI + XXVII + XXVIII + XXIX	RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	42 054
xxxi	Participations ne donnant pas le contrôle	- 523
XXXII	RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	41 531
xxxiii	Résultat par action (en €)	0,26
xxxiv	Résultat dilué par action (en €)	0,26

Remarque concernant le « Résultat des cessions en réassurance » [xix] : les lignes « Produits des cessions en réassurance » [xix'] et « Charges des cessions en réassurance » [xix''], dont la

somme forme le Résultat des cessions en réassurance [xix] et qui sont détaillées dans une note, ne sont plus affichées dans le compte de résultat.

Figure 2. Ancienne présentation du compte de résultat de Coface

Référence	<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16
ix = iv + viii	Chiffre d'affaires	1 411 297
i	Primes brutes émises	1 202 440
ii	Ristournes de primes	- 92 876
iii	Variation des primes non acquises	5 576
iv = i + ii + iii	Primes brutes acquises	1 115 140
v	Accessoires de primes	128 795
vi	Produits nets des activités bancaires	70 619
xvii	Coût du risque	- 4 222
vii	Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	96 743
xxi	<i>Produits des placements nets de charges de gestion</i>	46 927
xxii	<i>Plus et moins-values de cession des placements</i>	1 105
xxiii = xxi + xxii	Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	48 032
ix + xvii + xxiii	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 455 107
x	Charges des prestations des contrats	- 705 655
xiv	Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 193
xv	Charges des autres activités	- 44 379
xix'	<i>Produits des cessions en réassurance</i>	239 940
xix''	<i>Charges des cessions en réassurance</i>	- 257 539
xix = xix' + xix''	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 17 599
xi	Frais d'acquisition des contrats	- 255 289
xii	Frais d'administration	- 275 095
xiii	Autres charges opérationnelles courantes	- 83 004
x + xiv + xv + xix + xi + xii + xiii	TOTAL PRODUITS ET CHARGES COURANTS	- 1 394 214
xxiv	Résultat opérationnel courant	60 893
xxv'	Autres charges opérationnelles	- 54 945
xxv''	Autres produits opérationnels	108 441
xxvi = xxiv + xxv	Résultat opérationnel	114 389
xxvii	Charges de financement	- 18 373
xxviii	Quote-part dans les résultats des entreprises associées	- 5 838
xxix	Impôts sur les résultats	- 48 124
xxvi + xxvii + xxviii + xxix	Résultat net des activités poursuivies	42 054
	Résultat net des activités abandonnées	0
xxx = xxvi + xxvii + xxviii + xxix	Résultat net de l'ensemble consolidé	42 054
xxxi	Participations ne donnant pas le contrôle	- 523
xxxii	Résultat net (part du groupe)	41 531
xxxiii	Résultat par action (en €)	0,26
xxxiv	Résultat dilué par action (en €)	0,26

4.1.3 AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/17	31/12/16
Résultat net (part du groupe)		83 213	41 531
Participations ne donnant pas le contrôle		- 159	523
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		- 19 233	12 413
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		- 19 233	12 413
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 18	6 646	20 727
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – part brute</i>		23 002	29 751
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		- 7 840	- 9 602
<i>Transférée en résultat – part brute</i>		- 11 201	1 906
<i>Transférée en résultat – effet d'impôt</i>		2 685	- 1 328
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 18	- 797	- 5 378
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – part brute</i>		1 024	- 7 811
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		- 1 821	2 433
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		- 13 384	27 762
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		69 670	69 816
♦ dont part du groupe		70 011	69 654
♦ dont part des participations ne donnant pas le contrôle		- 341	162

Page laissée volontairement blanche pour que le tableau suivant soit sur une double page

4.

4.1.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres
Capitaux propres au 31 décembre 2015		786 241	347 371	444 874	- 2 643
Réduction de la valeur nominale		- 471 745	471 745		
Affectation du résultat 2015				126 239	
Distribution 2016 au titre du résultat 2015			- 8 696	- 66 616	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		- 471 745	463 049	59 623	
Résultat au 31 décembre 2016					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat					
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Élimination des titres auto-détenus					- 327
Charges liées aux plans d'actions gratuites				207	
Transactions avec les actionnaires					
Capitaux propres au 31 décembre 2016		314 496	810 420	504 704	- 2 970
Affectation du résultat 2016				41 531	
Distribution 2017 au titre du résultat 2016				- 20 398	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	21 133	0
Résultat au 31 décembre 2017					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 18				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 18				
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Élimination des titres auto-détenus					- 1 696
Charges liées aux plans d'actions gratuites				695	
Transactions avec les actionnaires				- 3 505	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017		314 496	810 420	523 027	- 4 666

Autres éléments du résultat global						
Écarts de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net (part du groupe)	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
- 18 002	94 278	- 17 404	126 239	1 760 954	6 073	1 767 027
			- 126 239			
				- 75 312	- 771	- 76 083
			- 126 239	- 75 312	- 771	- 76 083
			41 531	41 531	523	42 054
	20 745			20 745	- 596	20 149
	578			578		578
		- 5 378		- 5 378		- 5 378
12 179				12 179	234	12 413
				- 327		- 327
				207		207
					27	27
- 5 823	115 601	- 22 782	41 531	1 755 177	5 490	1 760 667
			- 41 531			0
				- 20 398		- 20 398
0	0	0	- 41 531	- 20 398	0	- 20 398
			83 213	83 213	- 159	83 054
	15 162			15 162	- 1	15 161
	- 8 514			- 8 514	- 1	- 8 515
		- 797		- 797		- 797
- 19 052				- 19 052	- 181	- 19 233
				- 1 696		- 1 696
				695		695
- 38	2 374			- 1 169	- 4 988	- 6 157
- 24 913	124 623	- 23 579	83 213	1 802 621	160	1 802 781

4.

4.1.5 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Résultat net (part du groupe)	83 213	41 531
Participations ne donnant pas le contrôle	- 159	523
Impôts sur le résultat	55 651	48 124
+/- Quote-part dans les résultats des entreprises associées	- 2 369	5 838
Charges de financement	18 109	18 373
Résultat opérationnel (A)	154 445	114 389
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	- 11 742	51 148
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	26 362	140 474
+ Dividendes reçus des entreprises associées		1 008
+/- Résultat latent de change	- 2 898	8 340
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	615	37 896
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	12 336	238 866
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	166 780	353 255
Variation des créances et des dettes d'exploitation	14 964	- 60 418
Impôts nets décaissés	- 47 699	- 89 060
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	- 32 735	- 149 478
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	- 24 117	- 117 473
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	1 458	- 59 736
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	99 343	106 219
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	76 684	- 70 990
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	210 730	132 787
Acquisitions des placements	- 1 531 312	- 1 608 009
Cessions des placements	1 331 927	1 510 745
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	- 199 385	- 97 264
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	- 6 500	
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	- 6 500	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 18 085	- 8 210
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 045	250
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	- 16 040	- 7 960
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	- 221 925	- 105 224

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Émissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	- 1 696	- 327
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	- 20 398	- 75 312
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées		- 771
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	- 22 114	- 76 410
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement		
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	- 2 290	- 2 882
Intérêts payés	- 17 583	- 17 911
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 19 873	- 20 793
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 41 987	- 97 203
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 14 564	4 874
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (F+J+K+L)	- 67 746	- 64 766
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	210 730	132 787
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	- 221 925	- 105 224
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 41 987	- 97 203
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 14 564	4 874
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	332 071	396 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	264 325	332 071
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	- 67 746	- 64 766

4.2 / NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Introduction	139	NOTE 19 Dettes d'assurance et de réassurance	188
BASE DE PRÉPARATION	139	NOTE 20 Autres passifs	188
FAITS MARQUANTS	139		
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	140		
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	147		
Analyse des principaux postes du bilan	161	Analyse des principaux postes du compte de résultat	189
NOTE 1 Écarts d'acquisition	161	NOTE 21 Chiffre d'affaires	189
NOTE 2 Autres immobilisations incorporelles	163	NOTE 22 Charges des prestations des contrats	190
NOTE 3 Placements des activités d'assurance	165	NOTE 23 Frais généraux par destination	191
NOTE 4 Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	170	NOTE 24 Charges d'exploitation bancaire	191
NOTE 5 Investissements dans les entreprises associées	171	NOTE 25 Charges ou produits nets des cessions en réassurance	192
NOTE 6 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	172	NOTE 26 Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	192
NOTE 7 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	174	NOTE 27 Autres produits et charges opérationnels	193
NOTE 8 Autres actifs	175	NOTE 28 Quote-part dans les résultats des entreprises associées	194
NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	175	NOTE 29 Impôt sur le résultat	194
NOTE 10 Composition du capital social	175	Autres informations	196
NOTE 11 Paiements sur la base d'actions	176	NOTE 30 Ventilation du résultat par secteur	196
NOTE 12 Réserves de réévaluation	177	NOTE 31 Résultat par action	200
NOTE 13 Provisions pour risques et charges	178	NOTE 32 Effectifs	201
NOTE 14 Avantages au personnel	180	NOTE 33 Parties liées	201
NOTE 15 Dettes de financement	185	NOTE 34 Rémunération des principaux dirigeants	203
NOTE 16 Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	186	NOTE 35 Honoraires des commissaires aux comptes	203
NOTE 17 Ressources des activités du secteur bancaire	186	NOTE 36 Engagements hors bilan	204
NOTE 18 Impôts différés	186	NOTE 37 Contrats de locations	205
		NOTE 38 Relations mère-filiales	205
		NOTE 39 Événements post-clôture	205
		NOTE 40 Gestion des risques	205

INTRODUCTION

/ Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne⁽¹⁾. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Ils sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2016.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration du Groupe Coface en date du 12 février 2018.

/ Faits marquants

COFACE CENTRAL EUROPE HOLDING : RACHAT DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Coface détient désormais l'intégralité du capital de sa filiale Coface Central Europe Holding, suite au rachat de 25 % détenus depuis 1990 par KSV1870, spécialiste autrichien du recouvrement

de créances et de l'information d'entreprises. Les titres ont été acquis en date du 27 mars 2017 pour un montant de 6,5 millions d'euros.

CONTRÔLE FISCAL EN FRANCE

La société Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a fait l'objet d'une vérification de comptabilité émise par la direction des vérifications nationales et internationales. La vérification a porté sur les exercices 2014 et 2015. L'impact du

redressement s'élève à 12 millions d'euros enregistrés en charge sur l'exercice 2017. Toutefois, un produit d'impôt de 2,6 millions d'euros a été constaté par la Société suite aux réclamations de remboursement de la taxe de 3 % payée dans le passé.

SIGNATURE DES ACCORDS SOCIAUX EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

En France, un nouvel accord cadre a été signé le 17 mai 2017 avec les instances représentatives du personnel. Cet accord prévoit la mise en place, à compter de janvier 2018, d'une organisation du temps de travail plus en ligne avec les pratiques de marché et tenant mieux compte des enjeux sociaux et économiques du Groupe.

En Allemagne, le plan de départs volontaires, qui avait été présenté en novembre dernier aux instances représentatives du personnel, a été signé le 10 mai 2017.

Ces plans avaient donné lieu à la constitution d'une provision pour restructurations enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2016.

MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE CRÉDIT SYNDIQUÉE

Dans le cadre du refinancement de son activité d'affacturage, COFACE SA a signé le 28 juillet 2017, avec un groupe de banques partenaires, la mise en place d'un crédit syndiqué en euros d'un montant de 700 millions d'euros. Ce crédit se substitue à des lignes de crédit bilatérales existantes.

tant qu'agent de la facilité. Le crédit est mis en place pour une durée de trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune, à la main des prêteurs.

Coface s'appuie sur un panel de six banques relationnelles : Natixis, Société Générale, BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés et teneurs de livres, HSBC et BRED intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés. Natixis agit en qualité d'agent de la documentation et Société Générale en

Cette opération permet au Groupe une amélioration de sa flexibilité financière et un allongement de la maturité de son refinancement, tout en profitant des conditions de marché favorables et en renforçant les relations avec ses banques de premier rang qui confirment ainsi leur engagement de moyen terme auprès de Coface.

(1) Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE TITRISATION

Dans le cadre du refinancement de ses activités d'affacturage, le Groupe a renouvelé par anticipation l'intégralité de son programme de titrisation d'un montant de 1 195 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Ce renouvellement permet au

Groupe de pérenniser une source significative et compétitive de refinancement pour cinq années supplémentaires tout en renforçant les relations avec ses partenaires bancaires de premier rang.

/ Périmètre de consolidation

VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION SUR L'EXERCICE 2017

Entrées de périmètre

Coface détient désormais l'intégralité du capital de sa filiale Coface Central Europe Holding, suite au rachat de 25 % détenus depuis 1990 par KSV1870, spécialiste autrichien du recouvrement de créances et de l'information d'entreprises. Cela concerne pour la région Europe centrale les entités Coface Central Europe Holding, Coface Poland CMS et Coface Romania CMS consolidées désormais donc à 100 %.

Par ailleurs, les fonds communs de placement (FCP) Colombes 3 Quatter, détenu par Coface Europe, et Lausanne 3 Bis, détenu par Coface Ré, ont été créés au cours du premier trimestre 2017.

Sorties de périmètre

Le fonds commun de placement (FCP) Colombes 5, détenu par Coface Europe, a été liquidé au cours du troisième trimestre 2017.

ENTITÉS AD HOC

Entités *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du sous-Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité *ad hoc* au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité *ad hoc* ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de services auprès de l'entité *ad hoc* via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités *ad hoc* impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances). Aucune entité *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (Special Purpose Vehicle) de type français, soit le fonds commun de titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient de la couverture d'assurance-crédit fournie par Coface Deutschland (ex-Coface Kreditversicherung AG).

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du

portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (*Asset-Backed Commercial Paper*), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Ré puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale, excepté Cofacredit, consolidée par mise en équivalence.

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland - (ex Coface Kreditversicherung) Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Allemagne	Coface Finanz GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating Holding GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Kisselberg Isaac-Fulda-Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation) 41 rue Délizy 93500 Pantin	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland Services Stadionstraat 20 4815 NG Breda	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland Claudius Prinsenlaan 126 4815 NG Breda	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Danemark	Coface Danmark 11C Jens Ravnsvej 7100 Vejle	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suède	Coface Sverige Kungsgatan 33 111 56 Stockholm	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Société mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cofacredit Tour D2 - 17 bis place des reflets 92988 Paris-La Défense Cedex	Mise en équivalence	36,00 %	36,00 %	36,00 %	36,00 %
France	Cofinpar 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cogeri 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
France	Fimipar 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 ter 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 quater 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
France	Fonds Colombes 4 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 4 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 5 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 6 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgium Services Holding 100, boulevard du Souverain 1170 Bruxelles	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgique 100, boulevard du Souverain B-1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort)	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Luxembourg	Coface Luxembourg 2, route d'Arlon L- 8399 Windhof (Koerich) Luxembourg	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Suisse Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Ré Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Services Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Irlande	Coface Ireland Unit 5, Adelphi House Upper George's Street Dun Laoghaire - Co Dublin	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Coface Central Europe Holding AG Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00 %	100,00 %	74,99 %	74,99 %
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria Marxergasse 4c 1030 Vienna	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office Váci út 45. H/7 1134 Budapest	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	74,99 %
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko I.P. Pavlova 5 120 00 Praha 2	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Roumanie	Coface Romania CMS Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, 020112, Bucuresti	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	74,99 %
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Bois-Colombes – Sucursala Bucuresti Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, 020112, Bucuresti	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu Šoltésovej 14 811 08 Bratislava	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Lithuanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Lietuvos filialas A. Tumeno str. 4 Vilnius	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Lettonie	Coface Latvia Insurance Berzaunes iela 11a LV-1039 Riga	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Bulgarie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA – Branch Bulgaria 42 Petar Parchevich Str. 1000 Sofia	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company 23-1, 1st Tverskaya-Yamskaya str. 125047 Moscow	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale) Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Italie	Coface Italia Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Israël 23 Bar Kochva st, Bnei Brak 5126002 PB 76	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Israël	Coface Holding Israel 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	BDI – Coface (business data Israel) 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston – Johannesburg	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
Afrique du Sud	Coface South Africa Services 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston - Johannesburg	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Servicios España, SL Calle Aravaca, 22 28040 Madrid	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Iberica C/Aravaca 22 28040 Madrid	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Portugal	Coface Portugal Av. José Malhoa, 16B - 7º Piso, Fracção B.1 Edifício Europa 1070 - 159 Lisboa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Turquie	Coface Sigorta Buyukdere Caddesi, Yapi Kredi Plaza, B-Blok Kat :6 Levent 34 330 Istanbul	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Amérique du Nord						
États-Unis	Coface North America Holding Company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface Services North America 900 Chapel Street New Haven, CT 06510	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America Insurance Company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Canada	Coface Canada 251 Consumer Road, suite 910 Toronto - On M2J 1R3	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Amérique latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación : Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación : Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA 34, João Duran Alonso Square Brooklin Novo District São Paulo 12 floor	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17	Contrôle 31/12/16	Intérêt 31/12/16
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE) Pça. João Duran Alonso, 34 - 12º Andar Brooklin Novo - Sao Paulo, CEP : 04571-070	Globale	75,82 %	75,82 %	75,82 %	75,82 %
Chili	Coface Chile Nueva Tajamar 555. Piso 17 Torre Costanera - Las Condes. Santiago	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Argentine	Coface Argentina Ricardo Rojas 401 - 7 Floor CP 1001 Buenos Aires - Argentina	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Équateur	Coface Ecuador Irlanda E10-16 y República del Salvador Edificio Siglo XXI, PH	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Asie Pacifique						
Australie	Coface Australia Level 11, 1 Market Street, Sydney NSW 2000, Australia	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hong-Kong	Coface Hong Kong 29th Floor, No.169 Electric Road North Point, Hong Kong	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Japon	Coface Japon Atago Green Hills MORI Tower 38F, 2-5-1 Atago, Minato-ku - Tokyo 105- 6238	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Singapour	Coface Singapour 16 Collyer Quay #15-00 Singapore 049318	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Taiwan	Coface Taiwan Room A5, 6F, N°16, Section 4, Nanjing East Road, Taipei 10553	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

/ Principes et méthodes comptables

NORMES APPLICABLES

Textes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 mais non encore entrés en vigueur à cette date, et non appliqués par Coface au 31 décembre 2017

IFRS 9

En Juillet 2014 l'IASB a émis la version finale de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et sera applicable de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2018. Celle-ci remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs financiers, une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi qu'un nouveau mode de traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Les traitements suivants s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, en substitution des principes comptables actuellement appliqués pour la comptabilisation des instruments financiers. En application des dispositions de la norme IFRS 9 relatives à la transition, Coface ne prévoit pas de communiquer une information comparative pour ses états financiers.

/ Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » avec des dispositions spécifiques pour les conglomerats financiers a été adopté le 3 novembre 2017 et est applicable au 1^{er} janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomerats financiers européens d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2021 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ») sous conditions :

- ◆ de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomerat (à l'exception des instruments à la juste valeur par le résultat) ;
- ◆ d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- ◆ d'apporter des informations complémentaires spécifiques en notes annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomerat financier, prévoit d'appliquer cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2020. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

/ Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

/ Classification

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat, et, pour les instruments de dettes en fonction de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle de gestion ou « business model ») et des caractéristiques de leurs flux contractuels (« SPPI » *Solely Payments of Principal & Interests*).

/ Modèle de gestion ou « Business model »

Le « Business model » du portefeuille représente la manière dont l'entité gère le portefeuille d'actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. L'exercice du jugement est nécessaire à l'entité pour apprécier le modèle économique mis en œuvre.

La détermination du modèle économique doit tenir compte de toutes les informations sur la façon dont les flux de trésorerie ont été réalisés dans le passé, de même que de toutes les autres informations pertinentes.

Par ailleurs, la détermination du modèle économique doit s'opérer à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre l'objectif économique donné. Le modèle économique n'est donc pas déterminé instrument par instrument, mais à un niveau de regroupement supérieur, par portefeuille.

La norme retient trois modèles de gestion :

- ◆ un modèle de gestion dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels (« modèle de collecte ») ;
- ◆ un modèle de gestion mixte dans lequel les actifs sont gérés avec l'objectif à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de céder les actifs financiers (« modèle de collecte et de vente ») ;
- ◆ un modèle de gestion dont l'objectif est d'encaisser des flux de trésorerie induits par la cession des actifs financiers (« détenus à des fins de transaction »).

/ Détermination du caractère basique ou « SPPI »

Un actif financier est basique si les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

Le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa date d'acquisition. Les « intérêts » représentent la contrepartie de la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au principal, mais également d'autres risques comme le risque de liquidité, les coûts administratifs et la marge de négociation.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, il faut considérer les termes contractuels de l'instrument. Cela implique d'analyser tout élément qui pourrait remettre en cause la représentation exclusive de la valeur temps de l'argent.

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) peuvent être évalués au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat.

Un instrument de dettes est évalué au coût amorti s'il satisfait les deux conditions suivantes :

- ◆ l'actif est détenu dans un modèle de gestion dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie contractuels ; et
- ◆ les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ces flux sont réputés « SPPI ».

Un instrument de dettes est évalué à la juste valeur par capitaux propres seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- ◆ l'actif est détenu dans un modèle de gestion dont l'objectif est à la fois la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- ◆ les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique ou « SPPI ».

Les instruments de dette inclus dans les deux *business model* de collecte ou de collecte et de vente ne respectant pas les critères « SPPI » sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les instruments de dette inclus dans un business model de transaction sont évalués à la juste valeur.

Les dérivés incorporés ne sont plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers sont des actifs financiers.

Concernant les passifs financiers, les règles de classement et d'évaluation figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception de celles applicables aux passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation relatifs aux variations du risque de crédit propre sont enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la dé-comptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9.

/ Dépréciation

Modèle général

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé non plus sur les pertes de crédit avérées, mais sur les pertes de crédit attendues calculées sur l'ensemble des portefeuilles comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global (recyclables), ainsi que sur les créances de location-financement au titre d'IAS 17 et sur les actifs sur contrats au titre d'IFRS 15. Ce modèle unique de dépréciation s'applique également au provisionnement des engagements de financement situés en dehors du champ d'application de la présente norme (pour leur évaluation) et au provisionnement des engagements de garantie financière, à l'exception de ceux qui sont valorisés à la juste valeur par le résultat.

Le nouveau dispositif de dépréciation de la norme IFRS 9 impose de constater, à l'initiation, les pertes attendues à un an (Catégorie 1), puis dans un second temps, si le risque de contrepartie s'est détérioré de façon significative depuis l'origine, les pertes attendues à maturité (Catégorie 2). Dans un troisième temps, si la qualité du crédit se dégrade au point que la recouvrabilité de la créance est menacée, les pertes attendues à maturité doivent être provisionnées (Catégorie 3), à l'identique de ce que prescrit la norme IAS 39 pour la dépréciation sur base individuelle des créances en défaut.

Méthode simplifiée

IFRS 9 propose également un modèle simplifié de dépréciation des créances commerciales, actifs sur contrats et créances locatives, lequel consiste à classer les actifs en deux catégories au lieu de trois et à évaluer le montant des pertes de crédit attendues sur la totalité de leur durée de vie (généralement moins de 12 mois).

Catégorie 1 : non utilisée.

Catégorie 2 : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale mais pour lesquelles il n'existe pas de preuve de défaillance à la date de clôture :

- ◆ la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances ;
- ◆ le montant des pertes attendues est calculé sur la base regroupée (par portefeuille).

Catégorie 3 : Créances douteuses pour lesquelles il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture :

- ◆ la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances ;
- ◆ le montant des pertes attendues est calculé sur la base individuelle (par créance).

L'entité doit appliquer obligatoirement le modèle de dépréciation simplifié à toutes les créances commerciales sans composante de financement importante.

L'entité peut choisir entre les deux modèles de dépréciation (général ou simplifié) pour les créances ayant une composante de financement importante, ainsi que pour les créances locatives. Lorsque l'entité choisit le modèle de dépréciation général pour ces créances, elle sera contrainte de modifier ses systèmes pour évaluer le niveau du risque de crédit, ainsi que le montant des pertes attendues sur les 12 mois à venir ou sur toute la durée de vie des actifs.

/ Couverture

La norme IFRS 9 introduit un modèle de comptabilité de couverture modifié, davantage en adéquation avec les activités de gestion des risques.

/ Mise en œuvre de la norme

Pour ses entités d'affacturation, Coface a donc mené des travaux de mise en œuvre de la norme dans le cadre d'une organisation de projet faisant intervenir l'ensemble des métiers et fonctions supports concernés.

/ Classification des actifs (créances d'affacturation)

Les entités d'affacturation de Coface ont pour activité principale l'achat de créances détenues par ses clients en assumant généralement le risque de contrepartie.

- ◆ Coface ne détient pas d'actifs financiers à des fins de *trading* et les actifs financiers ne sont pas gérés à la juste valeur (dans le cadre d'une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement).
- ◆ Le modèle économique prédominant repose sur la collecte des flux de trésorerie contractuels. Les ventes (en fréquence et en valeur) ne sont pas nécessaires pour atteindre l'objectif commercial.

Sur la base des travaux menés sur le volet Classification et Évaluation, il ressort que l'ensemble des actifs financiers concernés (c'est-à-dire les créances d'affacturation) qui étaient comptabilisés

jusqu'alors au coût amorti sous IAS 39 continueraient à remplir les conditions pour une comptabilisation au coût amorti sous IFRS 9.

/ Dépréciation des actifs

Une analyse des contrats d'affacturage de Coface a démontré que le délai maximum de paiement tombe dans l'intervalle 61- 180 jours. Par conséquent, toutes les créances doivent arriver à échéance dans un délai d'un an ou moins. Comme la période de remboursement maximale est d'un an ou moins, la perte attendue à 12 mois (Catégorie 1) est conceptuellement égale à la perte attendue sur la durée de vie (Catégorie 2). Sur la base de la structure contractuelle, une modélisation distincte des dégradations de Catégorie 1 et 2 n'est donc pas nécessaire. La classification dans l'approche générale et simplifiée est obsolète car il n'y a qu'une étape pour les créances non dépréciées.

/ Méthodologie de dépréciation

Coface s'appuiera pour le calcul des dépréciations sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (« DRA »).

La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou « ECL ») sera basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut « LGD » (*Loss Given Default*) et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (*Exposure at default*). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances (Catégorie 2).

La perte attendue sur la durée de vie sera estimée sur la base de la valeur actuelle de toutes les insuffisances de trésorerie sur la durée de vie restante de l'instrument financier. La perte attendue à 12 mois est une partie de la perte attendue sur la durée de vie associée à la probabilité de survenance d'événements de défaut dans les 12 mois suivant la date de *reporting*. Comme il a déjà été expliqué, en raison de la courte échéance des créances clients achetées, l'évaluation des pertes de crédit attendues se concentre uniquement sur les pertes attendues à 12 mois.

Des ajustements spécifiques seront réalisés pour prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (*Forward Looking*).

/ Impact financier

Du fait de la structuration des créances d'affacturage qui sont en grande majorité couvertes par des contrats d'assurance-crédit avec d'autres entités Coface, la dépréciation des créances d'affacturage est déjà prise en compte dans les états financiers consolidés du Groupe par l'intermédiaire des provisions d'assurance calculées à partir des méthodes actuarielles et actuellement classées en IBNR.

À ce stade des travaux, il n'est donc pas anticipé d'impact significatif de première application de la norme IFRS 9, ni sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018, ni sur les postes du compte de résultat de l'exercice 2018.

IFRS 15

La nouvelle norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » a été adoptée par la Commission européenne le 22 septembre 2016 et sera applicable de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'amendement « Clarification d'IFRS 15 » adopté par la Commission européenne le 31 octobre 2017 est également applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 15 remplacera les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits et impose désormais un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients.

Selon cette norme, la comptabilisation du produit des activités ordinaires devra désormais refléter le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 introduit ainsi une nouvelle démarche générale de comptabilisation du revenu en cinq étapes :

- ◆ identification des contrats avec les clients ;
- ◆ identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
- ◆ détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
- ◆ allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
- ◆ comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

La norme IFRS 15 s'applique aux contrats qu'une entité conclut avec ses clients à l'exception, notamment, des contrats de location (couverts par la norme IAS 17), des contrats d'assurance (couverts par la norme IFRS 4), des instruments financiers (couverts par la norme IAS 39). Si des dispositions spécifiques en matière de revenus ou de coûts des contrats sont prévues dans une autre norme, celles-ci s'appliquent en premier lieu.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 15, Coface ne prévoit pas de communiquer une information comparative dans ses états financiers.

IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de Locations » adoptée par la Commission européenne le 31 octobre 2017, remplacera la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de ces contrats. Elle sera applicable au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective suivant des modalités de transition spécifiques.

Selon la norme IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface anticipe d'utiliser l'exception prévue par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (valeur à neuf unitaire 5 000 euros au plus).

Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation seront portées distinctement au compte de résultat. *A contrario*, selon l'actuelle norme IAS 17, les contrats dits de location simple ou opérationnelle ne donnent pas lieu à un enregistrement au bilan et seuls les loyers afférents sont enregistrés en résultat.

Les travaux d'estimation du montant des droits d'utilisation à comptabiliser au bilan ont débuté en 2016 et se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017. À ce stade, les effets de la mise en œuvre de la norme IFRS 16 portent principalement sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Coface s'attend à ce que l'impact au compte de résultat soit non significatif et que celui sur le bilan sur les postes immobilisations et de passifs financiers soit dans un ordre de grandeur équivalent aux montants présentés dans la note 37 « Contrats de location ».

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

Les participations sont consolidées :

- ◆ par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- ◆ par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale, exceptée Cofacredit, consolidée par mise en équivalence.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités *ad hoc*. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités *ad hoc* du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET DETTES LIÉES ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- ◆ un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- ◆ une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- ◆ il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- ◆ la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

DATE DE CLÔTURE ET DURÉE DES EXERCICES

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

CONVERSION

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros aux cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice est également portée dans les autres éléments du résultat global.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- ◆ annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- ◆ réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IAS 18, Produit des activités ordinaires, s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des

biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de *factoring* sont directement concernées par la norme IAS 39, Instruments financiers : un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

En application de la norme IAS 39 AG26, les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

CLASSEMENT DES PRODUITS ET CHARGES RELATIFS AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS DU GROUPE

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- ♦ de primes, correspondant aux sommes payées par les assurés en contrepartie de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus à leur police d'assurance : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4 ;
- ♦ d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,
 - la rémunération versée par l'État français à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur dans le cadre de sa gestion des procédures publiques d'assurance-crédit. Le principe et les modalités de la rémunération de l'État français étaient fixés dans la « Convention Financière » signée entre l'État français et Compagnie française d'assurance pour

le commerce extérieur qui s'est terminée le 31 décembre 2016 ; cette rémunération entrait dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,

- la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit,
- les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

OPÉRATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Primes brutes acquises

/ Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

L'estimation de ces primes définitives repose sur l'utilisation de méthodes statistiques basées sur des données historiques d'une part et le recours à des hypothèses faisant appel au jugement de la Direction d'autre part.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent, en particulier les ventes à l'exportation en France et les ventes réalisées sur le marché intérieur et à l'exportation en Allemagne.

/ Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, *boni et no claims bonus*, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

/ Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au *pro rata temporis* séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime.

/ Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

/ Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

/ Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas.

En ce qui concerne l'assurance-caution, ce sont les méthodes locales qui sont appliquées. Seuls les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est cependant enregistré. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

/ Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues ; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Les sinistres et les recours sont provisionnés séparément conformément à la réglementation française en vigueur.

4.

OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées.

AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter

la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « *Conceptual Framework* ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

ÉCARTS D'ACQUISITION

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- ◆ la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- ◆ auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- ◆ auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- ◆ diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

TESTS SUR LES ÉCARTS D'ACQUISITION ET LES ACTIFS INCORPORELS

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les sept groupes d'UGT sont les suivants :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;
- ◆ Méditerranée & Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- ◆ en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ◆ ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée comme la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité (déterminée par l'actualisation des flux futurs) et la juste valeur nette des coûts de cession (basée sur une étude de multiples des sociétés comparables cotées et des transactions récentes comparables).

Méthode utilisée pour valoriser les entités

/ Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation pour les sociétés d'assurance et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

/ Juste valeur

Selon cette approche, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'Actif Net Réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances ou de Produit Net Bancaire (PNB), pour les sociétés d'affacturage d'une part et de résultat net d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net et de celle issue du multiple de CA, d'ANR ou de PNB pour, respectivement, les sociétés de services, d'assurance et d'affacturage.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- ◆ la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- ◆ la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;

- ◆ la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- ◆ sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes ; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Un contrat de location est classé comme un contrat de location financement s'il transfère substantiellement les risques et avantages correspondants à la propriété.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « Actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritère qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- ◆ pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- ◆ pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;
- ◆ pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- ◆ des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- ◆ des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- ◆ dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- ◆ qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- ◆ dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière

rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

DETTES DE FINANCEMENT

Ce poste regroupe principalement la dette subordonnée et les emprunts liés aux contrats de financement (contrats de crédit-bail).

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- ◆ au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- ◆ diminué des remboursements en principal ;

- ◆ majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

TRAITEMENT COMPTABLE DES FRAIS D'ÉMISSION DE LA DETTE

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- ◆ les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;

- ◆ les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- ◆ les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- ◆ la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- ◆ les coûts de financement ;
- ◆ les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

RESSOURCES DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Ce poste comprend :

- ◆ les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du *factor* des crédits accordés aux adhérents ;
- ◆ les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du *factor*, et

- d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;

- ◆ les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en « Ressources des activités du secteur bancaire » car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

CRÉANCES D'AFFACTURAGE

Elles sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents. Lorsqu'un risque probable de non-recouvrement partiel ou total apparaît, les créances donnent

lieu à des provisions dotées par le compte de résultat (poste « Coût du risque ») qui viennent s'inscrire en diminution du compte d'actif correspondant.

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux, pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la Société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- ◆ régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de

verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;

- ◆ régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- ◆ d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- ◆ d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- ◆ de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- ◆ de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- ◆ la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
- la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
- le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- ◆ la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

STOCK-OPTION

Selon la norme IFRS 2 « *Share-based payments* », qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stock-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation Black and Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la

période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

IMPÔTS

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Coger et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles

retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différées sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

CRÉANCES ET DETTES LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;

- ◆ Méditerranée et Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée.

La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

PARTIES LIÉES

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

ESTIMATIONS

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	7	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de <i>loss ratio</i> .
Provision pour primes acquises non émises	16	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminué des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	16 ; 21	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	16 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	16 ; 22 ; 40	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	16 ; 22 ; 40	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuellement, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par la réglementation comptable locale, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations *a posteriori*, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du groupe Coface, susceptible d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence

un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent,

évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent.

Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 / Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition par région est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 417	8 397
Méditerranée & Afrique	22 183	22 371
Amérique du Nord	5 795	6 598
Amérique du Sud	1 016	1 177
TOTAL	155 082	156 214

La valeur des écarts d'acquisition diminue de 1 132 milliers d'euros sur l'exercice 2017 ; cette évolution est due à la variation des taux de change.

MÉTHODE DES TESTS D'IMPAIRMENT

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2017. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années supplémentaires construites sur la base de

ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios cibles*). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont, le taux de croissance à long terme fixé à 1,5 % pour l'ensemble des entités et le coût moyen pondéré du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2017 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	586,2	520,2	171,9	184,8	41,8	56,7

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2016 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	490,9	658,0	171,8	160,6	45,9	49,4

SENSIBILITÉ DES TESTS D'IMPAIRMENT

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- ◆ sensibilité sur le taux de croissance à long terme : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 ;
- ◆ sensibilité sur le coût du capital : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un coût de capital majoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 ;

- ◆ sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2021 et 2022) : les tests de perte de valeur ont été réalisés en considérant une augmentation de 2 points au niveau du ratio de sinistre, et de 1 point au niveau du ratio des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 point et de 2 points des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant pour les principaux écarts d'acquisition, qui permet de vérifier que la valeur de l'UGT reste supérieure à la contribution à l'actif net du Groupe et ce pour chacune des UGT dans les différents scénarios :

RÉSULTAT DES TESTS D'IMPAIRMENT

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	586,2	520,2	171,9	184,8	41,8	56,7
Valeur d'utilité de l'UGT	721,3	671,2	354,0	443,3	54,6	116,9
Sensibilité Croissance long terme - 0,5 point	704,9	639,4	341,8	424,9	50,4	111,2
Sensibilité WACC + 0,5 point	699,3	644,1	339,6	421,1	49,5	110,8
Sensibilité Loss Ratio 2022 + 1 point	716,0	635,7	350,1	433,9	50,1	113,2
Sensibilité Loss Ratio 2022 + 2 points	710,8	591,6	346,3	424,4	45,7	109,5
Sensibilité Cost Ratio 2022 + 1 point	710,8	624,7	346,8	425,5	49,0	113,1
Sensibilité Cost Ratio 2022 + 2 points	700,4	578,2	339,7	407,7	43,4	109,2

NOTE 2 / Autres immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	59 463	56 336
Fonds de commerce	2 291	2 738
Autres immobilisations incorporelles	394	420
TOTAL	62 148	59 494

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	187 177	- 127 714	59 463
Fonds de commerce	7 832	- 5 541	2 291
Autres immobilisations incorporelles	2 722	- 2 328	394
TOTAL	197 731	- 135 583	62 148

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	183 821	- 127 485	56 336
Fonds de commerce	8 608	- 5 870	2 738
Autres immobilisations incorporelles	2 676	- 2 256	420
TOTAL	195 105	- 135 611	59 494

Le Groupe procède essentiellement à des investissements dans du matériel et des licences informatiques. Ces investissements se sont élevés à 15,5 millions d'euros sur l'exercice 2017, comparés à 6,3 millions d'euros sur l'exercice 2016.

VARIATION DE LA VALEUR BRUTE DES ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	31/12/16	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/17
Frais de développement et logiciels	183 821	15 350	- 11 055	- 938	187 178
Fonds de commerce	8 608	0	0	- 777	7 831
Autres immobilisations incorporelles	2 676	117	0	- 71	2 722
TOTAL	195 105	15 467	- 11 055	- 1 786	197 731

(en milliers d'euros)	31/12/15	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/16
Frais de développement et logiciels	184 790	6 255	- 8 383	1 159	183 821
Fonds de commerce	8 367	0	0	241	8 608
Autres immobilisations incorporelles	3 191	44	- 177	- 382	2 676
TOTAL	196 348	6 299	- 8 560	1 018	195 105

VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	31/12/16	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/17
Amortissement frais de développement et logiciel	- 124 148	- 10 622	9 047	769	- 124 954
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	- 3 337	0	576	0	- 2 761
Total amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	- 127 485	- 10 622	9 623	769	- 127 715
Amortissement fonds de commerce	- 5 870	- 308	0	637	- 5 541
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	0	0	0	0
Total amortissement et dépréciation fonds de commerce	- 5 870	- 308	0	637	- 5 541
Amortissement autres immobilisations incorporelles	- 2 236	- 131	0	59	- 2 308
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 20	0	0	1	- 19
Total amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 2 256	- 131	0	60	- 2 327
TOTAL	- 135 611	- 11 061	9 623	1 466	- 135 583

NOTE 3 / Placements des activités d'assurance

3.1 Placements par catégorie

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 2 743 385 milliers d'euros, celle des titres classés en trading se monte à 30 111 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 1 852 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2017, selon les types de notation, est la suivante :

- ◆ titres notés « AAA » : 19 % ;
- ◆ titres notés « AA » et « A » : 37 % ;
- ◆ titres notés « BBB » : 33 % ;
- ◆ titres notés « BB » et inférieur : 11 %.

(en milliers d'euros)	31/12/17					31/12/16				
	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes
Titres AFS	2 599 727	143 658	2 743 385	2 743 385		2 459 575	134 378	2 593 953	2 593 953	
Actions et autres titres à revenus variables	211 479	111 806	323 285	323 285		140 734	106 714	247 448	247 448	
Obligations et effets publics	2 175 164	26 090	2 201 254	2 201 254		2 183 369	25 997	2 209 366	2 209 366	
<i>dont placements en titres vifs</i>	<i>1 757 587</i>	<i>25 326</i>	<i>1 782 913</i>	<i>1 782 913</i>		<i>1 768 986</i>	<i>24 414</i>	<i>1 793 400</i>	<i>1 793 400</i>	
<i>dont placements en OPCVM</i>	<i>417 577</i>	<i>764</i>	<i>418 341</i>	<i>418 341</i>		<i>414 383</i>	<i>1 583</i>	<i>415 966</i>	<i>415 966</i>	
Parts de SCI	213 084	5 762	218 846	218 846		135 472	1 667	137 139	137 139	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 852		1 852	2 564	712	2 740		2 740	3 460	720
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	30 111	0	30 111	30 111		69 696		69 696	69 696	
Dérivés actifs		9 383	9 383	9 383			2 975	2 975	2 975	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		<i>- 267</i>	<i>- 267</i>	<i>- 267</i>			<i>- 7 508</i>	<i>- 7 508</i>	<i>- 7 508</i>	
Prêts et créances	91 362		91 361	91 361		80 940		80 940	80 940	
Immobilier de placements	695	- 408	288	288		716	71	787	787	
TOTAL	2 723 747	152 633	2 876 380	2 877 092	712	2 613 667	137 424	2 751 091	2 751 811	720

(en milliers d'euros)	Brut 31/12/17	Dépréciations	Net 31/12/17	Net 31/12/16
Titres AFS	2 773 560	- 30 175	2 743 385	2 593 953
Actions et autres titres à revenus variables	353 452	- 30 167	323 285	247 448
Obligations et effets publics	2 201 254		2 201 254	2 209 366
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 782 913		1 782 913	1 793 400
<i>dont placements en OPCVM</i>	418 341		418 341	415 966
Parts de SCI	218 854	- 8	218 846	137 139
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 852		1 852	2 740
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	30 111		30 111	69 696
Dérivés actifs	9 383		9 383	2 975
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	- 267		- 267	- 7 508
Prêts et créances	91 361		91 361	80 940
Immobilier de placements	288		288	787
TOTAL	2 906 555	- 30 175	2 876 380	2 751 091

DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/16	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/17
Titres AFS	30 510	2 273	- 2 586	- 22	30 175
Actions et autres titres à revenus variables	29 411	2 273	- 1 495	- 22	30 167
Obligations et effets publics	1 091	0	- 1 091	0	0
Parts de SCI	8				8
TOTAL	30 510	2 273	- 2 586	- 22	30 175

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

VARIATION DES PLACEMENTS PAR CATÉGORIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17						Valeur nette comptable clôture
	Valeur nette comptable ouverture	Augmentations	Diminutions	Réévaluations	Dépréciations	Autres variations	
Titres AFS	2 593 953	1 482 729	- 1 279 397	11 789	313	- 66 001	2 743 385
Actions et autres titres à revenus variables	247 448	165 973	- 94 095	7 120	- 778	- 2 383	323 285
Obligations et effets publics	2 209 366	1 235 072	- 1 185 303	573	1 091	- 59 545	2 201 254
Parts de SCI	137 139	81 685	0	4 095		- 4 073	218 846
Titres HTM							
Obligations	2 740	119	- 1 007	0		0	1 852
JVO - Trading	69 696	0	- 39 585	0		0	30 111
Prêts, créances et autres placements financiers	84 702	25 195	- 7 293	1 061		- 2 634	101 031
TOTAL	2 751 091	1 508 043	- 1 327 282	12 850	313	- 68 635	2 876 380

DÉRIVÉS

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

En 2017, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de *swaps* ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement regroupant l'ensemble des entités européennes de Coface pour lequel le risque de change est systématiquement couvert.

Concernant les investissements actions, ceux-ci ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie via l'achat d'options de vente cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone euro.

Concernant le portefeuille obligataire, une partie de notre exposition à la dette des émetteurs souverains européens est couverte grâce à de futurs taux. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont également été mises en place sur des titres de créances négociables.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

Les dérivés comprennent également, depuis le premier trimestre 2016, la juste valeur de l'instrument de capital contingent, correspondant au total des honoraires dus. Cet actif est présenté en niveau 3.

Les critères déclenchant l'exercice de la ligne de capital contingent n'ont pas varié depuis sa mise en place.

4.

3.2 Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 85 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- ◆ actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- ◆ obligation d'État et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- ◆ SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 3 % du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- ◆ actions non cotées ;
- ◆ prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 12 % du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années construites sur la base de ratios de gestion normalisés (*loss ratios* et *cost ratios cibles*). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PAR NIVEAU

(en milliers d'euros)			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 743 385	2 743 385	2 395 995	23	347 367
Actions et autres titres à revenus variables	323 285	323 285	194 741	23	128 521
Obligations et effets publics	2 201 254	2 201 254	2 201 254	0	
Parts de SCI	218 846	218 846			218 846
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 852	2 564	2 564		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	30 111	30 111	30 111		
Dérivés actifs	9 383	9 383	3 770	5 004	609
Prêts et créances	91 361	91 361		91 361	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 876 380	2 877 092	2 432 440	96 388	348 264

VARIATION DES TITRES ÉVALUÉS SELON LE NIVEAU 3 AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en milliers d'euros)	31/12/16	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Écart de change	31/12/17
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements		
Titres AFS	269 595	- 2 273	1 635	84 897	- 237	- 6 250	347 367
Actions et autres titres à revenus variables	132 456	- 2 273	- 2 460	3 212	- 237	- 2 177	128 521
Parts de SCI	137 139		4 095	81 685	0	- 4 073	218 846
Dérivés actifs	1 122			- 513			609
Immobilier de placements	787				- 499		288
TOTAL	271 504	- 2 273	1 635	84 384	- 736	- 6 250	348 264

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016 PAR NIVEAU

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 593 953	2 593 953	2 324 334	23	269 595
Actions et autres titres à revenus variables	247 448	247 448	114 969	23	132 456
Obligations et effets publics	2 209 366	2 209 366	2 209 366		
Parts de SCI	137 139	137 139			137 139
Titres HTM					
Obligations et effets publics	2 740	3 460	3 460		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	69 696	69 696	69 696		
Dérivés actifs	2 975	2 975	993	860	1 122
Prêts et créances	80 940	80 940		80 940	
Immobilier de placements	787	787			787
TOTAL	2 751 091	2 751 811	2 398 483	81 823	271 504

4.

VARIATION DES TITRES ÉVALUÉS SELON LE NIVEAU 3 SUR L'EXERCICE 2016

(en milliers d'euros)	31/12/15	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Écart de change	31/12/16
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements		
Titres AFS	240 219	445	5 178	46 411	- 17 058	- 5 600	269 595
Actions et autres titres à revenus variables	129 297	445	3 427	2 850		- 3 563	132 456
Parts de SCI	110 922		1 751	43 561	- 17 058	- 2 037	137 139
Dérivés actifs				1 122			1 122
Immobilier de placements	800	- 13					787
TOTAL	241 019	432	5 178	47 533	- 17 058	- 5 600	271 504

NOTE 4 / Créances des activités du secteur bancaire et autres activités

VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 523 549	2 412 543
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	56 501	86 579
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	- 56 501	- 17 597
TOTAL	2 523 549	2 481 525

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

Les créances du secteur bancaire et autres activités représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 2. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 862 396	661 153				2 523 549
Créances en défaut – activités du secteur bancaire et autres activités			6 972	22 407	27 122	56 501
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités			- 6 972	- 22 407	- 27 122	- 56 501
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 862 396	661 153	0	0	0	2 523 549
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 862 396	661 153	0	0	0	2 523 549

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 895 174	517 369				2 412 543
Créances en défaut – activités du secteur bancaire et autres activités			10 285	64 474	11 820	86 579
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités			- 2 674	- 3 165	- 11 758	- 17 597
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 895 174	517 369	7 611	61 309	62	2 481 525
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage			- 7 611	- 61 309	- 62	- 68 982
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 895 174	517 369	0	0	0	2 412 543

NOTE 5 / Investissements dans les entreprises associées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Investissement dans les entreprises associées au 1 ^{er} janvier	13 411	20 258
Dividendes versés	0	- 1 009
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	2 369	- 5 838
INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	15 780	13 411

Les investissements dans les entreprises associées correspondent à la participation dans Cofacredit, détenue à 36 %. La variation des investissements dans les entreprises associées augmente de 2 369 milliers d'euros sur l'exercice 2017.

NOTE 6 / Immeubles d'exploitation et autres immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	35 344	38 528
Immobilisations corporelles	19 335	18 956
TOTAL	54 679	57 484

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	107 795	- 72 451	35 344
Immobilisations corporelles	55 832	- 36 497	19 335
TOTAL	163 627	- 108 948	54 679

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	109 016	- 70 488	38 528
Immobilisations corporelles	57 434	- 38 478	18 956
TOTAL	166 450	- 108 966	57 484

VARIATION DE LA VALEUR BRUTE DES ACTIFS CORPORELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/17
Terrains - exploitation	14 010	0	0	0	14 010
Immeubles d'exploitation	95 006	7	- 1 228	0	93 785
Total immeubles d'exploitation	109 016	7	- 1 228	0	107 795
Dépôts et cautionnements d'exploitation	5 247	122	- 25	- 87	5 257
Autres immobilisations corporelles	52 187	4 071	- 5 085	- 598	50 575
Total immobilisations corporelles	57 434	4 192	- 5 110	- 684	55 832
TOTAL	166 450	4 199	- 6 338	- 684	163 627

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/15	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/16
Terrains – exploitation	14 010	0	0	0	14 010
Immeubles d'exploitation	94 978	28	0	0	95 006
Total immeubles d'exploitation	108 988	28	0	0	109 016
Dépôts et cautionnements d'exploitation	5 202	19	- 31	57	5 247
Autres immobilisations corporelles	54 175	1 864	- 3 758	- 94	52 187
Total immobilisations corporelles	59 377	1 883	- 3 789	- 37	57 434
TOTAL	168 365	1 911	- 3 789	- 37	166 450

Le Groupe procède essentiellement à des investissements d'immobilisations corporelles relatifs à l'agencement ou à l'aménagement d'immeubles de bureaux exploités. Ces investissements

se sont élevés à 4,2 millions d'euros sur l'exercice 2017, comparés à 1,9 million d'euros sur l'exercice 2016.

VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS CORPORELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/17
Amortissement immeubles d'exploitation	- 70 488	- 2 231	268	0	- 72 451
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 70 488	- 2 231	268	0	- 72 451
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 36 031	- 3 563	4 802	394	- 34 398
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 447	- 19	333	34	- 2 099
Total immobilisations corporelles	- 38 478	- 3 582	5 135	428	- 36 497
TOTAL	- 108 966	- 5 813	5 403	428	- 108 948

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/15	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/16
Amortissement immeubles d'exploitation	- 68 232	- 2 256	0	0	- 70 488
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 68 232	- 2 256	0	0	- 70 488
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 34 858	- 3 496	2 209	114	- 36 031
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 168	- 2 233	- 1	- 45	- 2 447
Total immobilisations corporelles	- 35 026	- 5 729	2 208	69	- 38 478
TOTAL	- 103 258	- 7 985	2 208	69	- 108 966

4.

VALEUR DE MARCHÉ DES IMMEUBLES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Valeur nette comptable	35 344	38 528
Valeur de marché	60 794	60 383
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	25 450	21 855

Les immeubles détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2017.

NOTE 7 / Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance

VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	31/12/17			31/12/16		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Créances sur les assurés et les agents	303 603	- 33 601	270 003	323 460	- 31 114	292 346
Primes acquises non émises	119 998		119 998	127 962		127 962
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	105 129	- 289	104 840	111 133	- 3 168	107 965
TOTAL	528 730	- 33 890	494 840	562 555	- 34 282	528 273

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	31/12/17					
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	360 819	78 253	37 193	13 635	4 939	494 839

(en milliers d'euros)	31/12/16					
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	385 919	68 846	55 268	12 035	6 205	528 273

L'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres. De plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à trois mois.

En conséquence, le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal.

NOTE 8 / Autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Frais d'acquisition reportés	43 903	46 393
Créances clients sur autres activités	47 640	14 849
Créances d'impôt exigible	60 286	69 126
Autres créances	139 913	138 246
TOTAL	291 742	268 614

La ligne « autres créances » se compose principalement :

◆ de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 58 millions d'euros ;

◆ de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 27 millions d'euros.

NOTE 9 / Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Disponibilités	236 813	289 434
Équivalents de trésorerie	27 512	42 637
TOTAL	264 325	332 071

L'optimisation du cash opérationnel s'est poursuivie pendant l'exercice 2017, résultant en une baisse des montants en trésorerie et en une hausse des investissements long terme.

Les montants en trésorerie et en équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

NOTE 10 / Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2016	157 248 232	2	314 496 464
Diminution de la valeur nominale	-	-	-
Valeur au 31 décembre 2017	157 248 232	2	314 496 464
Déduction des titres auto-détenus	- 510 536*	2	- 1 021 072
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017 HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	156 737 696	2	313 475 392

* Le montant déclaré à l'AMF diffère de 12 293 actions acquises le 28 et 29 décembre 2017 et livrées en janvier 2018.

Actionnaires	31/12/17		31/12/16	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Natixis	64 853 881	41,38 %	64 853 881	41,33 %
Public	91 883 815	58,62 %	92 050 341	58,67 %
TOTAL HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	156 737 696	100 %	156 904 222	100 %

L'entité mère du Groupe Coface est Natixis, elle-même est détenue par BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Natixis détient, au 31 décembre 2017, 41,38 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 41,24 % des actions y compris titres auto-détenus.

NOTE 11 / Paiements sur la base d'actions

PLANS D' ACTIONS GRATUITES EN COURS

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Attribution d'actions gratuites exceptionnelles	26/06/14	43 269	2 ans	01/07/16	01/07/18	10,4	
Long Term Incentive Plan 2014	26/06/14	78 842	3 ans	01/07/17	01/07/19	10,4	- 558
Long Term Incentive Plan 2015	17/02/15	106 800	3 ans	18/02/18	18/02/20	11,8	346
Long Term Incentive Plan 2016	03/11/16	302 196	3 ans	04/11/19	04/11/19	5,5	563
Long Term Incentive Plan 2017	08/02/17	400 546	3 ans	09/02/20	09/02/20	6,2	632

ÉVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/16	Attribution d'actions gratuites en 2017	Nombre d'actions annulées en 2017	Nombre d'actions acquises en 2017	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/17
Attribution d'actions gratuites exceptionnelles					0
Long Term Incentive Plan 2014	78 842		- 78 842		0
Long Term Incentive Plan 2015	106 800				106 800
Long Term Incentive Plan 2016	302 196				302 196
Long Term Incentive Plan 2017		400 546			400 546

L'enveloppe globale d'actions affectée au *Long Term Incentive Plan* 2017 s'élevait à 405 318 actions ; 400 546 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires dont 366 146 actions gratuites et 34 400 unités de performance.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités

sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

L'acquisition des actions gratuites dans le cadre des *Long Term Incentive Plan* est subordonnée à condition de présence et de performance.

VALORISATION DES ACTIONS GRATUITES

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- ◆ taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- ◆ taux de distribution du résultat fixé à 60 % ;
- ◆ valeur d'incessibilité calculée en considérant un taux d'intérêt sans risque et un taux d'emprunt à deux ans.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 983 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2017.

NOTE 12 / Réserves de réévaluation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2017	139 686	- 33 105	- 13 763	92 818	2 415	95 233
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	- 11 199		2 684	- 8 515	- 1	- 8 516
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	23 128		- 7 913	15 215	- 157	15 058
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		968	- 1 821	- 853	0	- 853
Transactions avec les actionnaires	2 373		5	2 378	- 2 378	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2017	153 988	- 32 137	- 20 808	101 043	- 121	100 922

(en milliers d'euros)	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2016	107 435	- 25 294	- 5 267	76 874	3 009	79 883
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	1 906		- 1 328	578		578
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	30 345		- 9 601	20 744		20 150
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		- 7 811	2 433	- 5 378	- 594	- 5 378
Transactions avec les actionnaires						
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2016	139 686	- 33 105	- 13 763	92 818	2 415	95 233

NOTE 13 / Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Provisions pour litiges	5 652	9 683
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 141	71 798
Autres provisions pour risques et charges	49 923	69 593
TOTAL	121 716	151 074

(en milliers d'euros)	31/12/16	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/17
Provision pour litiges personnel	7 005	246	- 1 347	- 714	- 2 080	0	- 16	3 094
Provision pour autres litiges	2 678	353	0	0	- 72	0	- 401	2 558
Provisions pour litiges	9 683	599	- 1 347	- 714	- 2 152	0	- 417	5 652
Provisions pour pensions et obligations similaires	71 798	3 160	- 6 466	- 1 032	- 4	- 1 026	- 289	66 141
Provision pour risque sur les filiales	15 786	1 480	0	- 3 057	0	0	- 58	14 151
Provisions pour restructuration	42 906	6 967	- 10 589	- 8 446	1	0	- 1	30 838
Provision pour impôts (hors impôt courant)	4 932	5 215	- 8 414	0	336	0	- 24	2 045
Autres provisions pour risques	5 969	1 517	- 5 699	- 806	1 905	0	3	2 889
Autres provisions pour risques et charges	69 593	15 179	- 24 702	- 12 309	2 242	0	- 80	49 923
TOTAL	151 074	18 938	- 32 515	- 14 055	86	- 1 026	- 786	121 716

(en milliers d'euros)	31/12/15	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/16
Provision pour litiges sur impôts	3 525			- 177	- 3 346		- 2	
Provision pour litiges personnel	5 683	4 059	- 2 334	- 423			20	7 005
Provision pour autres litiges	1 758	728	- 200	- 11	- 1		404	2 678
Provisions pour litiges	10 966	4 787	- 2 534	- 611	- 3 347		422	9 683
Provisions pour pensions et obligations similaires	84 855	9 220	- 4 736	- 25 414	1	7 815	57	71 798
Provision pour risque sur les filiales	13 999	1 596		- 164			357	15 788
Provisions pour restructuration	888	42 277	- 220	- 42			3	42 906
Provision pour impôts (hors impôt courant)		1 600			3 346		- 15	4 931
Autres provisions pour risques	3 527	2 580			- 125		- 14	5 968
Autres provisions pour risques et charges	18 413	48 053	- 220	- 206	3 221		332	69 593
TOTAL	114 234	62 060	- 7 490	- 26 231	- 125	7 815	811	151 074

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration.

Les provisions pour restructuration s'élèvent à 30,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elles concernent la mise en place du plan stratégique *Fit to Win* pour 18 millions d'euros et une provision pour locaux vacants de 12,3 millions d'euros.

MISE EN PLACE DU PLAN STRATÉGIQUE *FIT TO WIN*

Les entités françaises contribuent aux provisions pour restructuration *Fit to Win* pour 7,6 millions d'euros. Elles sont principalement composées de provisions de départ en pré-retraite pour 5,8 millions d'euros au titre d'un plan présenté aux instances représentatives du personnel le 13 décembre 2016 concernant 64 postes.

Les hypothèses 2016 ont été revues sur la base d'éléments complémentaires liés à la mise en place du plan ; cela a conduit à une réduction du coût moyen par employé et donc de la provision.

Les entités allemandes ont mis à jour les provisions constituées lors de l'exercice 2016 au titre du plan présenté aux instances représentatives du personnel le 30 novembre 2016. Ces provisions

s'élèvent dorénavant, au 31 décembre 2017, à 8,2 millions d'euros et concernent 45 postes. Le coût a été évalué sur la base d'un salaire moyen dans la fourchette du marché ; il tient compte de la séniorité des employés concernés et de coûts additionnels (coût de portage, coût de réinsertion et prévision de bonus pouvant être négociés individuellement).

La baisse des provisions sur l'exercice 2017 s'analyse en une reprise utilisée venant en compensation de charges réelles suite à des départs, et une reprise de provisions devenues sans objet pour 8 millions d'euros. Cette reprise provient de deux effets ; d'une part, le nombre de personnes concernées par le plan a été revu à la baisse, et d'autre part, un certain nombre de départs n'ont fait l'objet d'aucun coût associé.

PROVISION POUR LOCAUX VACANTS

Les provisions pour restructuration incluent également une provision sur locaux vacants et réaménagement des locaux. Cette provision avait été initialement constituée sur l'exercice 2016 suite au transfert des garanties publiques à l'export à BPI France et à la réorganisation du site de Bois-Colombes dans le cadre du plan de restructuration. La provision a été mise à jour sur l'exercice 2017 et s'élève dorénavant à 12,3 millions d'euros.

L'évaluation de cette provision repose sur une hypothèse de relocation d'une partie des locaux à partir de juin 2018. Celle-ci représente environ un tiers de la surface totale libérée lors de la réorganisation du site. Les conditions retenues sont sur la base d'un prix du marché et incluent une période de franchise de loyer.

NOTE 14 / Avantages au personnel

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	73 863	86 784
Coût des services rendus	2 191	- 18 665
Coût financier	- 1 107	1 408
(Gains)/pertes actuarielles	- 1 167	9 219
Prestations payées	- 5 600	- 4 949
Autres	23	67
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	68 203	73 864
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 065	1 929
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	- 117	135
Contribution de l'employé	0	110
Contribution de l'employeur	158	140
Prestations payées	- 225	- 249
Autres	181	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 062	2 065
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	68 203	73 864
Juste valeur des actifs du régime	2 062	2 065
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 66 141	- 71 799
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 901	6 532
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	289	0
Coût financier	1 079	1 408
Produit financier	- 10	- 38
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 255	1 306
Autres	155	13
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	3 160	9 221
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 1 026	7 815
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 1 026	7 815

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	18 329	29 099	19 757	3 666	3 011	73 863
Coût des services rendus	729	1 343	- 249	124	244	2 191
Coût financier	- 274	- 842	119	- 110	0	- 1 107
(Gains)/pertes actuarielles	- 570	- 613	331	- 315	0	- 1 167
Prestations payées	- 1 146	- 2 645	- 1 656	- 153	0	- 5 600
Autres	3	- 13	- 143	0	175	23
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	17 071	26 329	18 159	3 212	3 431	68 203
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 339	907	0	- 181	2 065
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	- 75	- 42	0	0	- 117
Contribution de l'employeur	0	15	143	0	0	158
Prestations payées	0	- 57	- 168	0	0	- 225
Autres	0	0	0	0	181	181
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 221	841	0	0	2 062
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	17 071	26 329	18 159	3 212	3 431	68 203
Juste valeur des actifs du régime	0	1 221	841	0	0	2 062
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 17 071	- 25 108	- 17 318	- 3 212	- 3 431	- 66 141
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	656	1 119	47	79	0	1 901
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	289	0	0	289
Coût financier	165	183	45	155	531	1 079
Produit financier	0	- 10	0	0	0	- 10
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	0	- 255	0	0	0	- 255
Autre	0	0	0	155	0	155
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	821	1 037	381	389	531	3 160
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 570	- 613	331	- 315	141	- 1 026
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 570	- 613	331	- 315	141	- 1 026

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	38 208	25 111	18 458	2 436	2 570	86 783
Coût des services rendus	- 22 379	2 017	264	1 011	422	- 18 665
Coût financier	570	459	339	41	0	1 408
(Gains)/pertes actuarielles	3 475	3 617	1 757	349	20	9 219
Prestations payées	- 1 543	- 2 103	- 1 065	- 171	- 66	- 4 949
Autres	- 2	- 1	4	0	65	66
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	18 329	29 099	19 757	3 666	3 011	73 863
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 201	909	0	- 181	1 929
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	128	7	0	0	135
Contribution de l'employeur	0	139	1	0	0	140
Prestations payées	0	- 145	- 103	0	0	- 249
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 339	907	0	- 181	2 065
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	18 329	29 099	19 757	3 666	3 011	73 862
Juste valeur des actifs du régime	0	1 339	907	0	- 181	2 065
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 18 329	- 27 761	- 18 850	- 3 666	- 3 192	- 71 798
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 818	2 017	264	1 011	422	6 532
Coût financier	570	459	339	41	0	1 408
Produit financier	0	- 20	- 18	0	0	- 38
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 37	1 263	- 12	91	0	1 306
Autre	0	0	5	0	8	13
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	3 351	3 718	578	1 143	430	9 220
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	3 511	2 247	1 780	258	19	7 815
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	3 511	2 247	1 780	258	19	7 815

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/17			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,60 %	1,60 %	1,90 %	1,60 %
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,10 %	1,75 %	1,75 %	N/A
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	1,10 %	N/A	1,75 %	1,75 %
<i>Médailles du travail</i>	0,75 %	1,75 %	1,75 %	1,75 %
<i>Autres avantages</i>	1,60 %	1,75 %	N/A	1,75 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90 %	2,40 %	3,00 %	1,60 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	4,10 %	N/A	N/A	4,40 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	0,37	5,02	7,70
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	15,80	N/A	9,92	12,40
<i>Médailles du travail</i>	15,82	15,69	18,65	9,20
<i>Autres avantages</i>	0,00	2,28	N/A	N/A
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	14,87	12,52	16,14	17,25
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	11,92	0,00	9,06	10,10
<i>Médailles du travail</i>	8,18	10,41	9,86	10,72
<i>Autres avantages</i>	N/A	1,39	N/A	N/A

	31/12/16			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,60 %	1,90 %	1,90 %	1,90 %
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,10 %	0,85 %	0,85 %	0,85 %
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	0,75 %	N/A	0,85 %	0,85 %
<i>Médailles du travail</i>	0,45 %	0,85 %	0,85 %	N/A
<i>Autres avantages</i>	1,55 %	0,85 %	N/A	0,85 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90 %	2,40 %	3,00 %	1,90 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	4,10 %	N/A	N/A	4,40 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	7,28	7,11	11,37
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	15,68	N/A	8,42	13,37
<i>Médailles du travail</i>	15,68	18,52	14,61	14,70
<i>Autres avantages</i>	1,00	3,72	N/A	N/A
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	14,16	11,49	12,57	18,19
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	10,40	N/A	8,31	9,98
<i>Médailles du travail</i>	7,95	11,65	8,01	11,04
<i>Autres avantages</i>	N/A	1,94	N/A	N/A

TESTS DE SENSIBILITÉ DE LA DETTE ACTUARIELLE

	31/12/17			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,28 %	- 9,87 %	- 9,11 %	- 1,34 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	15,43 %	11,74 %	10,69 %	1,38 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	7,93 %	9,20 %	1,22 %	1,12 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,60 %	- 7,86 %	- 1,40 %	- 1,11 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,93 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 13,12 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	10,86 %	10,98 %	2,30 %	1,12 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,05 %	- 9,42 %	- 2,34 %	- 1,11 %

	31/12/16			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,27 %	- 9,56 %	- 9,49 %	- 1,52 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	15,20 %	11,32 %	11,17 %	1,57 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	1,30 %	11,04 %	11,53 %	1,01 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 1,17 %	- 9,49 %	- 10,31 %	- 1,00 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	8,78 %	8,52 %	0,00 %	1,01 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 7,22 %	- 7,31 %	0,00 %	- 1,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	16,74 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 13,82 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

NOTE 15 / Dettes de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Exigibilité à moins d'un an		
◆ Crédit-bail		2 291
◆ Dette subordonnée (intérêts et amortissement des frais)	11 254	-
Total	11 254	2 291
Exigibilité entre un an et cinq ans		
◆ Dette subordonnée (amortissement des frais)	- 1 642	-
Total	- 1 642	-
Exigibilité à plus de cinq ans		
◆ Dette subordonnée	378 622	387 753
Total	378 622	387 753
TOTAL	388 234	390 044

COFACE SA a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars

2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 388 234 milliers d'euros au 31 décembre 2017 ; elle se compose :

- ◆ du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- ◆ diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 3 522 milliers d'euros ;
- ◆ augmenté des intérêts non échus de 11 756 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 156 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 16 / Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Provisions pour primes non acquises	271 227	275 860
Provisions de sinistres	1 265 601	1 275 230
Provisions pour ristournes de primes	145 430	127 159
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 682 258	1 678 249
Provisions pour primes non acquises	- 61 584	- 47 986
Provisions de sinistres	- 309 120	- 266 756
Provisions pour ristournes de primes	- 34 474	- 26 605
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 405 178	- 341 347
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 277 080	1 336 902

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 781 millions d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 17 / Ressources des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	568 711	452 144
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	322 064	366 363
Dettes financières représentées par des titres	1 636 941	1 591 184
TOTAL	2 527 716	2 409 691

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe - Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

NOTE 18 / Impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Impôts différés actif	- 79 516	- 71 973
Impôts différés passif	113 595	104 500
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	34 079	32 527
Décalages temporaires	- 26 984	- 23 510
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	- 10 751	- 14 452
Déficits fiscaux	- 7 752	- 9 348
Annulation de la provision pour égalisation	79 566	79 837
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	34 079	32 527

Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

En France, la loi de finance pour 2017 a prévu une baisse du taux d'impôt courant de droit commun de 33,33 % à 25 % de manière progressive entre 2019 et 2022. Ce futur changement de taux

a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

VARIATION DU SOLDE NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ PAR RÉGION

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. *A contrario*, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/16	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/17
Europe du Nord	68 120	- 12 684	- 80	0	192	55 548
Europe de l'Ouest	- 9 456	14 269	4 100	- 191	1 840	10 562
Europe centrale	164	- 374	- 48	- 45	- 83	- 386
Méditerranée et Afrique	- 10 802	- 4 427	0	88	211	- 14 930
Amérique du Nord	- 2 880	2 550	- 205	317	- 3	- 221
Amérique latine	- 3 842	124	1 413	835	- 1 771	- 3 241
Asie Pacifique	- 8 777	- 5 205	- 22	751	0	- 13 253
TOTAL	32 527	- 5 747	5 158	1 755	386	34 079

(en milliers d'euros)	31/12/15	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/16
Europe du Nord	114 897	- 46 115	44		- 706	68 120
Europe de l'Ouest	- 16 193	- 1 925	9 824	48	- 1 210	- 9 456
Europe centrale	- 480	1 002	- 29	115	- 445	164
Méditerranée et Afrique	- 5 587	- 5 120		- 23	- 72	- 10 802
Amérique du Nord	902	- 3 625	- 116	- 40		- 2 880
Amérique latine	803	- 4 432	1 209	- 1 422		- 3 842
Asie Pacifique	- 7 614	- 674		- 489		- 8 777
TOTAL	86 728	- 60 889	10 932	- 1 811	- 2 433	32 527

La colonne « Autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS LIÉS À DES DÉFICITS FISCAUX

La ventilation par région des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Europe du Nord	0	907
Europe de l'Ouest	173	1 174
Europe centrale	953	676
Méditerranée et Afrique	580	581
Amérique du Nord	244	4 117
Amérique latine	0	1 193
Asie Pacifique	5 802	700
TOTAL	7 752	9 348

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des

résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2017 à 2022, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la direction.

NOTE 19 / Dettes d'assurance et de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Dépôt de garantie des assurés et divers	4 520	3 461
Dettes envers les assurés et les agents	120 908	112 786
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	125 428	116 247
Dettes envers les réassureurs et les cédants	75 279	71 350
Dépôts reçus des réassureurs	4 023	4 314
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	79 302	75 664
TOTAL	204 730	191 911

NOTE 20 / Autres passifs

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Dettes d'impôt exigible	76 996	110 847
Instruments dérivés et dettes rattachées	267	7 508
Personnel	51 545	47 538
Créditeurs divers	226 704	171 023
Produits constatés d'avance	8 338	7 908
Comptes de régularisation passif	18 338	30 537
Autres dettes	304 925	257 006
TOTAL	382 188	375 361

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 21 / Chiffre d'affaires

DÉCOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
<i>Primes affaires directes</i>	1 137 778	1 120 765
<i>Primes en acceptation</i>	81 834	81 675
Primes brutes émises	1 219 612	1 202 440
Ristournes de primes	- 98 954	- 92 876
Variation des provisions pour primes non acquises	- 10 961	5 576
Primes brutes acquises	1 109 697	1 115 140
Accessoires de primes	128 914	128 795
Produits nets des activités bancaires	72 043	70 619
<i>Autres prestations et services liés</i>	4 382	5 882
<i>Rémunération des procédures publiques</i>	574	53 361
<i>Information et autres services</i>	27 436	25 170
<i>Gestion de créances</i>	11 886	12 330
Produits des autres activités	44 279	96 743
Autres revenus	245 236	296 157
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 354 933	1 411 297

4.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR RÉGION DE FACTURATION

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Europe du Nord	303 872	307 320
Europe de l'Ouest	280 785	327 176
Europe centrale	127 708	121 259
Méditerranée et Afrique	348 021	331 864
Amérique du Nord	121 894	136 119
Amérique latine	75 715	77 743
Asie Pacifique	96 938	109 816
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 354 933	1 411 297

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Primes brutes acquises - Crédit	1 029 499	1 039 916
Primes brutes acquises - Single Risk	27 190	24 451
Primes brutes acquises - assurance-crédit	1 056 689	1 064 367
Accessoires de primes	128 914	128 795
Autres prestations et services liés	4 382	5 882
Rémunération des procédures publiques	574	53 361
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 190 559	1 252 405
Primes brutes acquises - Caution	53 008	50 773
Commissions de financement	39 472	35 545
Commissions d'affacturage	33 884	35 557
Autres	- 1 314	- 483
Produit net des activités bancaires (affacturage)	72 043	70 619
Information et autres services	27 436	25 170
Gestion de créances	11 886	12 330
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	39 322	37 500
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 354 933	1 411 297

NOTE 22 / Charges des prestations des contrats

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Sinistres payés nets de recours	- 502 446	- 535 995
Frais de gestion des sinistres	- 26 607	- 25 139
Variation des provisions de sinistres	- 41 810	- 144 521
TOTAL	- 570 863	- 705 655

CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ANNÉE DE SURVENANCE

(en milliers d'euros)	31/12/17			31/12/16		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	- 797 900	196 781	- 601 119	- 782 164	167 717	- 614 447
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	227 037	- 40 980	186 057	76 509	- 23 514	52 995
TOTAL	- 570 863	155 801	- 415 062	- 705 655	144 203	- 561 452

NOTE 23 / Frais généraux par destination

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Frais d'acquisition des contrats	- 262 607	- 255 289
Frais d'administration	- 253 532	- 275 095
Autres charges de l'activité assurance	- 70 816	- 83 004
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 779	- 13 193
Charges des autres activités	- 53 130	- 44 379
Charges d'exploitation	- 653 864	- 670 960
Gestion interne des placements	- 2 141	- 2 659
Frais de gestion de sinistres	- 26 607	- 25 139
TOTAL	- 682 612	- 698 758
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	- 4 662	- 5 118

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des autres activités, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 682 612 milliers d'euros au 31 décembre 2017, contre 698 758 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

4.

NOTE 24 / Charges d'exploitation bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Dotations aux provisions sur créances	- 3 490	- 15 129
Reprises aux provisions sur créances	38	10 965
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	- 1 031	- 58
Coût du risque	- 4 483	- 4 222
Charges d'exploitation	- 13 779	- 13 193
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 18 262	- 17 415

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

NOTE 25 / Charges ou produits nets des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Sinistres cédés	112 655	124 553
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	43 153	19 649
Commissions payées par les réassureurs	119 767	95 738
Produits des cessions en réassurance	275 575	239 940
Primes cédées	- 315 203	- 249 702
Variation des provisions de primes	13 658	- 7 837
Charges des cessions en réassurance	- 301 545	- 257 539
TOTAL	- 25 970	- 17 599

NOTE 26 / Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Revenus des placements	43 621	43 780
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 541	- 7 850
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	64	- 7 032
Plus ou moins-values de cessions	4 059	1 105
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	- 68	- 63
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	1 620	- 2 294
Pertes et profits de change	8 041	16 472
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne*</i>	- 5 267	2 584
Frais de gestion des placements	- 3 601	- 3 180
TOTAL	55 281	48 032

* Le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 5 267 milliers d'euros ; ils se décomposent en + 1 790 milliers d'euros de résultat réalisé et - 7 057 milliers d'euros de résultat latent.

VENTILATION DES PRODUITS DE PLACEMENTS PAR CLASSE

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Actions	6 688	1 610
Produits de taux	36 821	37 462
Immobilier de placement	6 337	4 424
Sous-total	49 846	43 496
Filiales non consolidées	4 515	1 447
Résultat de change et des dérivés	4 521	6 270
Frais financiers et charges des placements	- 3 601	- 3 180
TOTAL	55 281	48 032

NOTE 27 / Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Charges liées au transfert des garanties publiques		- 13 693
Charges de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	- 6 650	- 38 626
Provision pour indemnisation des agents américains	- 1 783	- 1 678
Autres charges opérationnelles	- 614	- 948
Total autres charges opérationnelles	- 9 047	- 54 945
Indemnité liée au transfert des garanties publiques		77 200
Transfert de passif – garanties publiques		11 450
Reprises des provisions de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	8 446	
Dénonciation d'accords sociaux (plan stratégique <i>Fit to Win</i>)		19 209
Autres produits opérationnels	10	582
Total autres produits opérationnels	8 456	108 441
TOTAL	- 591	53 496

Les autres produits et charges opérationnels incluent principalement les impacts liés au plan stratégique *Fit to Win* :

- ◆ les autres produits opérationnels sont impactés par des reprises de provisions devenues sans objet pour 8,4 millions d'euros dans les entités Allemandes. Cette reprise provient de deux effets ; d'une part, le nombre de personnes concernées par le plan a été revu à la baisse, et d'autre part, un certain nombre de départs n'ont fait l'objet d'aucun coût associé ;

- ◆ les autres charges opérationnelles sont impactées par une augmentation de la provision pour locaux vacants en France pour 3,6 millions d'euros et des coûts dans plusieurs entités en France et à l'étranger.

Les autres charges opérationnelles comprennent également des indemnités versées à des agents commerciaux pour environ 1,8 million d'euros.

NOTE 28 / Quote-part dans les résultats des entreprises associées

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Cofacredit	2 369	- 5 838
TOTAL	2 369	- 5 838

La quote-part de résultat du Groupe Coface dans Cofacredit est un bénéfice de 2 369 milliers d'euros.

NOTE 29 / Impôt sur le résultat

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Impôts exigibles	- 63 022	- 109 123
Impôts différés	7 371	60 999
TOTAL	- 55 651	- 48 124

PREUVE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		31/12/16	
Résultat net (part du groupe)	83 213		41 531	
Participations ne donnant pas le contrôle	159		- 523	
Impôt sur les résultats	- 55 651		- 48 124	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	2 369		- 5 838	
Résultat consolidé avant impôt et avant quote-part dans les résultats des entreprises associées	136 336		96 016	
Taux d'impôt	34,43 %		34,43 %	
Impôt théorique	- 46 940		- 33 058	
Impôt sur les résultats	- 55 651		- 48 124	
Différence	8 711		15 066	
	6,39 %		15,69 %	
Incidence différentiel taux Groupe / taux local	18 137		8 663	
	13,30 %		9,02 %	
Impôts spécifiques locaux	- 2 589		- 3 167	
	- 1,90 %		- 3,30 %	
<i>dont CVAE France</i>	- 873		- 2 132	
	- 0,64 %		- 2,22 %	
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	- 14 397		- 14 065	
	- 10,56 %		- 14,65 %	
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	2 943		681	
	2,16 %		0,71 %	
Dividendes France non déductibles (5 %)	- 301		- 466	
	- 0,22 %		- 0,49 %	
Taxe de 3 % sur les dividendes versés par COFACE S.A.	2 162		- 1 999	
	1,59 %		- 2,08 %	
Contrôle fiscal en France	- 12 382		- 9,08 %	
Effet du report variable	566		0,42 %	
Autres différences	- 2 850		- 4 713	
	- 2,09 %		- 4,91 %	

Le taux d'impôt du Groupe se réduit de 9,2 points puisqu'il est de 40,8 % sur l'exercice 2017 comparé à 50,1 % sur l'exercice 2016.

L'impact négatif du redressement fiscal est compensé par l'augmentation des résultats d'entités situées dans des pays avec un taux d'impôt plus faible que le taux français.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 30 / Ventilation du résultat par secteur

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

VENTILATION DU RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017 PAR SECTEUR

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale
Chiffre d'affaires	300 171	281 683	131 063
<i>dont primes acquises</i>	195 611	243 592	100 493
<i>dont affacturage</i>	62 011		10 032
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	42 549	38 091	20 538
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 111 964	- 131 528	- 49 815
Coût du risque	- 4 516		33
Commissions	- 21 254	- 36 732	- 7 848
Autres frais généraux internes	- 118 739	- 90 020	- 45 880
Résultat technique avant réassurance*	43 698	23 402	27 553
Résultat net des cessions en réassurance	- 2 654	12 665	- 1 215
Autres produits et charges opérationnels	8 000	- 5 583	50
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	6 105	23 519	4 316
Charges de financement	- 263	1 244	- 17
Résultat opérationnel y compris charges de financement	54 886	55 248	30 687
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		2 369	
Résultat avant impôt	54 886	57 617	30 687
Impôts sur les résultats	- 17 168	- 45 585	- 5 867
Résultat net de l'ensemble consolidé	37 718	12 031	24 820
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1	1	- 1
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	37 716	12 032	24 819

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance est le résultat technique avant réassurance, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
349 840	121 894	75 715	96 938	983 541	28 066		- 1 013 978	1 354 933
294 817	108 741	72 554	93 888	983 541			- 983 540	1 109 697
								72 043
55 023	13 153	3 161	3 050		28 066		- 30 438	173 193
- 142 586	- 53 310	- 26 040	- 50 496	- 494 583		- 2 941	492 400	- 570 863
								- 4 483
- 37 805	- 26 177	- 9 846	- 19 828	- 325 210			327 042	- 157 658
- 114 653	- 34 678	- 26 788	- 34 913		- 27 446	- 35 337	32 248	- 496 207
54 795	7 729	13 041	- 8 298	163 748	620	- 38 278	- 162 288	125 723
- 18 337	792	- 6 719	- 8 046	- 166 203			163 747	- 25 970
- 1 054	- 1 783	- 219						- 589
10 319	1 652	7 023	4 892		- 588	- 893	- 1 064	55 281
- 550	- 1 007	- 1 044	- 602		- 142	- 16 156	428	- 18 109
45 173	7 383	12 081	- 12 054	- 2 455	- 110	- 55 327	825	136 337
								2 369
45 173	7 383	12 081	- 12 054	- 2 455	- 110	- 55 327	825	138 706
- 5 846	- 3 073	- 7 119	4 387	845	38	19 049	4 689	- 55 651
39 327	4 310	4 962	- 7 667	- 1 610	- 72	- 36 278	5 513	83 054
- 2	0	162						159
39 325	4 310	5 125	- 7 667	- 1 610	- 72	- 36 278	5 513	83 213

technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût

VENTILATION DU RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016 PAR SECTEUR

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale
Chiffre d'affaires	303 075	330 682	124 228
<i>dont primes acquises</i>	196 940	235 849	95 820
<i>dont affacturage</i>	61 619		9 000
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	44 516	94 833	19 408
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 115 260	- 90 754	- 48 175
Coût du risque	- 4 040		- 183
Commissions	- 20 970	- 34 469	- 6 198
Autres frais généraux internes	- 118 426	- 134 123	- 40 212
Résultat technique avant réassurance*	44 379	71 337	29 459
Résultat net des cessions en réassurance	5 479	- 33 052	- 2 860
Autres produits et charges opérationnels	- 20 208	78 069	- 1 718
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	7 859	17 275	5 071
Charges de financement	- 458	555	- 175
Résultat opérationnel y compris charges de financement	37 051	134 184	29 778
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		- 5 838	
Résultat avant impôt	37 051	128 345	29 778
Impôts sur les résultats	- 12 212	- 47 740	- 5 848
Résultat net de l'ensemble consolidé	24 839	80 605	23 930
Participations ne donnant pas le contrôle		- 3	- 474
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	24 838	80 602	23 456

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
334 044	136 119	77 743	109 801	955 662	27 421		- 987 479	1 411 297
282 146	122 911	74 812	106 647	955 662			- 955 647	1 115 140
								70 619
51 899	13 207	2 931	3 154		27 421		- 31 832	225 538
- 140 409	- 104 473	- 45 067	- 156 576	- 660 657		- 3 404	659 122	- 705 655
								- 4 222
- 34 350	- 30 423	- 8 573	- 22 755	- 263 984			268 318	- 153 404
- 97 951	- 30 553	- 21 506	- 31 964		- 27 654	- 45 359	30 192	- 517 557
61 333	- 29 331	2 597	- 101 495	31 020	- 232	- 48 763	- 29 847	30 459
- 2 924	718	- 3 109	17 512	- 30 368			31 005	- 17 599
- 302	- 1 678	- 668						53 496
8 997	737	7 670	2 451		157	- 1 043	- 1 141	48 032
- 407	- 1 029	- 337	- 207		- 162	- 16 136	- 17	- 18 373
66 697	- 30 583	6 154	- 81 739	653	- 237	- 65 942		96 014
								- 5 838
66 697	- 30 583	6 154	- 81 739	653	- 237	- 65 942		90 178
- 20 985	10 086	725	3 803	- 225	82	22 703	1 488	- 48 124
45 712	- 20 497	6 878	- 77 935	428	- 155	- 43 237	1 488	42 054
- 2	1	- 47	4					- 523
45 710	- 20 497	6 831	- 77 933	428	- 155	- 43 237	1 488	41 531

4.

NOTE 31 / Résultat par action

	31/12/17		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	156 820 959	83 213	0,53
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	156 820 959	83 213	0,53

	31/12/16		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	156 927 932	41 531	0,26
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	156 927 932	41 531	0,26

Coface a mis en place avec BNP Paribas Arbitrage, le 9 février 2016, une ligne de capital contingent de 100 millions d'euros, d'une durée de trois ans (susceptible d'être réduite à deux ans à la discrétion de Coface), disponible en une tranche et exerçable en cas de survenance de certains événements extrêmes (augmentation significative de la sinistralité ou détérioration du ratio de solvabilité) ⁽¹⁾. En cas de réalisation de l'un des scénarios extrêmes prévus dans la documentation, Coface bénéficierait d'une augmentation de capital pour un montant maximum de 100 millions d'euros. Le montant de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée dans le cadre de cette émission ne pourra excéder en toutes hypothèses 10 % du capital social sur

la période de 12 mois précédant le jour de la décision de fixation du prix d'émission des actions.

L'impact dilutif potentiel de cette ligne dépend de la probabilité de survenance des événements déclencheurs extrêmes décrits et du cours de l'action Coface lors de l'évènement déclencheur.

À titre d'illustration, le tableau suivant résume l'impact dilutif potentiel de l'opération dans divers scénarios pour un actionnaire détenant 1 % du capital social antérieurement à l'opération (calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2017).

Prix d'émission des actions	Scénario	Nombre d'actions nouvelles émises	Participation de l'actionnaire	
			Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Moyenne des cours moyens pondérés par les volumes sur une période de 3 jours précédant l'émission des BEA de 8,9188 euros (prix d'émission = 8,2945 euros) ⁽²⁾	Aucun événement	0	1,000 %	1,000 %
	Évènement	12 056 164	1,000 %	0,929 %

(1) Sur la base de la dilution au 31 décembre 2017 qui résulterait de l'exercice de l'ensemble des options de souscription d'actions existantes, exerçables ou non et l'attribution définitive de toutes les actions attribuées gratuitement.

(2) Hypothèse d'une émission des actions au jour de l'émission des BEA.

(1) Voir communiqué de presse du 9 février 2016 « COFACE SA met en place une ligne de capital contingent d'un montant maximal de 100 millions d'euros (contingent equity line) ».

NOTE 32 / Effectifs

<i>(en équivalent temps plein)</i>	31/12/17	31/12/16
Europe du Nord	632	686
Europe de l'Ouest	945	1 160
Europe centrale	480	468
Méditerranée et Afrique	596	607
Amérique du Nord	124	113
Amérique latine	216	217
Asie Pacifique	134	127
TOTAL	3 127	3 378

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 127 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2017 contre 3 378 au 31 décembre 2016 ; l'effectif est en baisse de 7 %, soit 251 postes.

Cette diminution est principalement liée à la perte au transfert des effectifs intervenant sur les garanties publiques à BPI au début de l'année 2017.

NOTE 33 / Parties liées

Natixis détient, au 31 décembre 2017, 41,38 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 41,24 % des actions y compris titres auto-détenus.

	Nombre d'actions	%
Natixis	64 853 881	41,38 %
Public	91 883 815	58,62 %
TOTAL	156 737 696	100,00 %

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE COFACE ET LES PARTIES LIÉES

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- ◆ le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA ;
- ◆ les placements financiers effectués auprès des groupes BPCE et de Natixis ;
- ◆ la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- ◆ le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- ◆ des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/17		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	- 2 427	0	0
Charges des prestations des contrats	1	7	0
Charges des autres activités	- 8	- 1	- 18
Frais d'acquisition	1	10	0
Frais d'administration	- 60	79	0
Autres produits et charges opérationnels courants	1	- 1	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 2 492	94	- 18

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/17			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	5 855	39 966	0	0
Autres actifs	0	0	6	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	11 819	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	0	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	0	149 544	0	0
Autres passifs	0	0	0	58

Les dettes envers les entreprises du secteur bancaire contractées auprès de Natixis s'élèvent à 149 544 milliers d'euros au 31 décembre 2017 ; elles financent l'activité d'affacturage.

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/16		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	- 2 220	0	0
Charges des prestations des contrats	0	3	0
Charges des autres activités	0	0	- 175
Frais d'acquisition	1	25	0
Frais d'administration	- 24	13	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	9	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 2 243	50	- 175

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/16			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	11 667	70 056		
Autres actifs			56	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 102		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		127 014		
Autres passifs		60		45

NOTE 34 / Rémunération des principaux dirigeants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Avantages du personnel à court terme <i>(Salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)</i>	3 188	3 249
Autres avantages à long terme	870	738
Indemnités de fin de contrat de travail / mandat	-	1 979
Paieement fondé sur les actions	-	266
TOTAL	4 058	6 232

Le Comité de direction est constitué de sept personnes au 31 décembre 2017 et du Directeur général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisé à la date d'attribution).

Les jetons de présence distribués aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'audit et des rémunérations au cours de l'année 2017 s'élèvent à 216,7 milliers d'euros.

NOTE 35 / Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	KPMG				Deloitte				Total			
	2017	%	2016	%	2017	%	2016	%	2017	%	2016	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	- 266	20 %	- 228	16 %	- 309	15 %	- 204	12 %	- 575	17 %	- 432	14 %
Filiales	- 950	72 %	- 957	68 %	- 1 737	83 %	- 1 459	86 %	- 2 687	79 %	- 2 416	78 %
Sous-total	- 1 216	92 %	- 1 185	85 %	- 2 046	98 %	- 1 663	98 %	- 3 262	96 %	- 2 848	92 %
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	- 42	3 %	0	0 %	- 22	1 %	0	0 %	- 64	2 %	0	0 %
Filiales	- 63	5 %	- 216	15 %	- 21	1 %	- 30	2 %	- 84	2 %	- 246	8 %
Sous-total	- 105	8 %	- 216	15 %	- 43	2 %	- 30	2 %	- 148	4 %	- 246	8 %
TOTAL	- 1 321	100 %	- 1 401	100 %	- 2 089	100 %	- 1 693	100 %	- 3 410	100 %	- 3 094	100 %

NOTE 36 / Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/17		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 085 684	1 047 117	38 567
Cautions et lettres de crédit	1 047 117	1 047 117	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	31 067		31 067
Engagements reçus	1 366 164	962 506	403 658
Cautions et lettres de crédit	138 598		138 598
Garanties	162 194		162 194
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	262 506	262 506	
Capital contingent	100 000		100 000
Engagements financiers sur participations	2 866		2 866
Engagements de garantie	318 779		318 779
Titres nantis reçus des réassureurs	318 779		318 779
Opérations sur marchés financiers	95 501		95 501

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- ♦ une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- ♦ ainsi que 667 116 milliers d'euros correspondant aux cautions

solidaires données aux banques finançant l'activité *factoring*.

Les nantissements concernent Coface Ré pour 254 135 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 64 644 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/16		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	955 126	944 303	10 823
Cautions et lettres de crédit	944 303	944 303	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	3 323		3 323
Engagements reçus	1 270 697	886 936	383 761
Cautions et lettres de crédit	136 964		136 964
Garanties	143 997		143 997
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	600 000	600 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	286 936	286 936	
Capital contingent	100 000		100 000
Engagements financiers sur participations	2 800		2 800
Engagements de garantie	302 893		302 893
Titres nantis reçus des réassureurs	302 893		302 893
Opérations sur marchés financiers	58 533		58 533

NOTE 37 / Contrats de locations

Le tableau suivant présente le loyer des contrats de locations simples pour lesquels les entités sont engagées pour les exercices futurs.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	31/12/16
Moins de 1 an	24 832	23 557
Entre 1 et 5 ans	69 943	75 724
Plus de 5 ans	7 456	408
TOTAL	102 231	99 689

NOTE 38 / Relations mère-filiales

La principale filiale opérationnelle du Groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre COFACE SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

◆ **Financement :**

- COFACE SA et la Compagnie se sont mutuellement accordé un prêt sur 10 ans ;
- en position nette, COFACE SA finance la Compagnie ;

- la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par COFACE SA ;
- il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie ;
- COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie.

◆ **Dividendes :**

- La Compagnie verse des dividendes à COFACE SA.

◆ **Intégration fiscale :**

- La Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est COFACE SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2017 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Société cotée	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Autres filiales	Éliminations	Total
Chiffres d'affaires	2 092	1 423 425	958 231	- 1 028 815	1 354 933
Résultat opérationnel courant	12 186	56 198	126 305	- 39 656	155 033
Résultat net	- 8 314	- 9 898	101 425		83 213
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 831 121	5 020 477	1 086 257	- 4 789 566	3 148 289
Endettement financier hors Groupe	388 234	0	0		388 234
Trésorerie au bilan	901	143 781	119 643		264 325
Flux de trésorerie lié à l'activité	23 355	12 540	174 835		210 730
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	27 688	0		27 688

NOTE 39 / Événements post-clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

NOTE 40 / Gestion des risques

Les sections qui font partie intégrante des états financiers du Groupe relatives à la gestion des risques sont présentées dans les sections du chapitre 5 du paragraphe 5.1 « Gestion des risques et contrôle interne » et 5.2 « Facteurs de risques ».